ISSN 0024-7650

L 15290 - 2472 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2472
18 décembre 2015
1,20 € • DOM: 1,80€

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

Le journal d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Droite et PS ont sauvé leurs postes, les travailleurs se sauveront eux-mêmes

pages 2 et 4

Grèves à La Poste

Refus des conditions de travail dégradées

page 12

Smic, chômage

Valls poursuit sa politique antiouvrière

page 3

Il y a vingt ans

Le gouvernement Juppé reculait devant la grève

page 10

Après le deuxième tour des élections régionales

Bien qu'en situation de l'emporter dans au moins trois régions au premier tour, le Front national n'est parvenu à en conquérir aucune au second, le 13 décembre. Comme le montre la participation en hausse, il y a eu, dans toutes les régions, un réflexe de rejet du Front national.

Dans l'éventail des partis bourgeois, le FN est le plus réactionnaire qui soit. Il distille le poison de la division dans le monde ouvrier, et une fraction importante de l'électorat en est consciente.

Parmi ceux qui craignaient que le FN prenne une région, c'est donc un soulagement, mais un soulagement qui risque d'être de courte durée.

Il faudrait être naïf pour croire que la victoire d'Estrosi en PACA ou celle de Bertrand dans le Nord protège les habitants de ces régions des idées crasses du FN. Si le Front national ne l'a pas emporté au second tour, il atteint dans toutes ces régions des scores très élevés.

La montée du FN pèsera sur la vie politique et sociale. D'autant plus que la droite comme le PS en amplifieront la pression, engagés qu'ils sont dans la compétition pour regagner l'électorat du FN, en reprenant son discours sécuritaire et réactionnaire.

Le PS se félicite d'avoir fait barrage au FN en retirant ses listes dans le Nord-Pas-de-Calais-Picardie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en appelant à voter pour la droite, y compris dans le Grand Est où le notable socialiste avait, contre les consignes du PS, refusé de se faire harakiri. Et tout cela au nom de la défense des valeurs de la République.

Elle est belle, leur République, qui ne laisse à l'électorat que le choix entre la droite et l'extrême droite, c'est-à-dire entre pire et pire encore ! Elle est belle, leur démocratie, où le summum du courage politique est d'abdiquer et de renier ses idées !

Même la direction du PC s'est couchée devant les hommes de droite. Pendant des années, elle a expliqué qu'il fallait à tout prix « battre la droite ». En 2012, pour battre Sarkozy, elle a appelé à voter Hollande au second tour de la présidentielle. Et voilà qu'elle vient de contribuer à faire élire un Estrosi et un Bertrand, deux hommes de droite parmi les plus détestables.

Et faut-il rappeler que la gauche gouvernementale avait déjà appelé à voter Chirac en 2002, en brandissant la nécessité de faire barrage à Le Pen, qui n'avait pourtant, à l'époque, aucune chance d'être élu ?

De trahison en abdication, la gauche a fini par déboussoler et écœurer son propre électorat. Une majorité de cet électorat populaire a pris l'habitude de se réfugier dans l'abstention. Mais une minorité croissante a remplacé ses illusions dans les partis de gauche par celle, plus grave, du FN.

Le Front national se pose en alternative, alors qu'il n'a rien d'autre à vendre, comme programme politique, que son chauvinisme, sa haine de l'étranger et ses préjugés crasses. Pour le reste, il aspire, comme les autres, à gouverner pour le compte du grand patronat et des banquiers. Car, malgré ses slogans démagogiques en direction des travailleurs, il est d'abord et avant tout un défenseur de l'ordre bourgeois.

Un des pires poisons que la gauche gouvernementale a distillés depuis des décennies parmi le monde du travail, c'est l'espoir qu'il peut changer sa vie en votant bien. Là est la tromperie fondamentale. Le sort des travailleurs ne dépend pas des pantins que les exploités ont le droit d'élire et qui s'agitent sur le devant de la scène politique. Il dépend du pouvoir de la grande bourgeoisie, de ceux qui détiennent le capital et dominent la vie économique.

Les partis qui ne combattent pas cet ordre social, le pouvoir du grand patronat et de la finance, ne peuvent que trahir les promesses qu'ils font aux classes populaires. C'est ainsi depuis toujours et ça l'est plus encore en cette période de crise de l'économie capitaliste, où cette minorité ne peut prospérer qu'en poussant encore plus les exploités dans la pauvreté.

Alors, il n'y a ni à se réjouir ni à s'attrister de ce énième épisode électoral. La force des travailleurs n'est pas dans les urnes, mais sur le terrain, dans les entreprises qu'ils font fonctionner, dans les quartiers populaires. Leur sort ne dépend pas de résultats électoraux, mais de leur capacité à se battre collectivement avec leurs armes de classe, les grèves et les manifestations.

Individu par individu, et même entreprise par entreprise, les travailleurs ne font pas le poids face à la puissance du grand capital. Tous ensemble, ils représentent une force invincible. Mais ils ne peuvent se battre efficacement que s'ils rejettent toute illusion dans les politiciens de la bourgeoisie et s'ils savent clairement qui sont leurs ennemis, même lorsqu'ils se déguisent en faux amis. C'est de cette prise de conscience des travailleurs que dépend leur capacité à se défendre contre les attaques de la grande bourgeoisie et à mettre fin au règne du capital.

Au sommaire

RÉGIONALES

Droite et Parti socialiste n'ont rien sauvé, sinon leurs postes 4

Tout continuera comme avant 5

Parti socialiste : on ne change pas une équipe qui perd 5

Front national : des liens avec la Françafrique 5

LEUR SOCIÉTÉ

Valls : contre les droits des travailleurs 3

Smic : le coup de pouce du gouvernement au patronat 3

Manifestation de soutien aux migrants 3

Le recul du PCF : « reconstruire » mais quoi ? 6

Les Républicains : vers la foire d'empoigne 6

Mory Ducros : la loi des licencieurs 6

TVA sur les protections périodiques 6

Cop 21 : succès pour Hollande... mais pas pour la planète 7

Les écologistes priés de se taire 7

Emplois : les patrons choisissent l'intérim 7

Écoles d'Aubervilliers 16

ENTREPRISES

PSA Poissy : débrayage 11

Loi Macron : contre les travailleurs handicapés 11

Retraites : les prophéties du COR 11

La Poste : Yvelines, Charentes-Maritimes, Calvados 12

CAF de Mondeville 12

SNCF : encore des suppressions d'emplois 13

RATP – Centre de la Villette 13

Orange : négligence criminelle 13

Banques : les découverts rapportent 13

Safety-Prod – Fondettes 14

Hôpital de la Croix-Rousse Lyon 14

Clinique Pont de Chaumes – Montauban 14

ID-Logistic-Lisses 15

Seita Riom 15

DANS LE MONDE

La coalition tente d'éteindre l'incendie 8

Lybie : un nouveau terrain d'intervention ? 8

Le désastre de 2011 8

Burundi : répression sur les quartiers populaires 9

Centrafrique : mise en scène électorale 9

Arabie saoudite : des femmes et un poète face à l'obscurantisme 9

Migrants : l'Europe des contrôles et des barbelés 16

Pologne : Satan est dans l'opposition 16

IL Y A VINGT ANS

La grève met en échec le plan Juppé 10

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Valls et le chômage : en avant contre les droits des travailleurs

Le 14 décembre, lendemain des élections, Valls est venu faire sur France 2 des annonces qu'il voulait solennelles. Intégrant, comme l'ont confirmé les sondages, que la première préoccupation des électeurs était le chômage et l'emploi, il a déclaré : *« Il y a l'état d'urgence. Il y a aussi une urgence économique. »* Et de préciser sa pensée par *« la nécessité d'accélérer plus que jamais »*, c'est-à-dire de *« poursuivre le mouvement de réformes »*. Le nouveau plan de combat du gouvernement doit être annoncé par Hollande en janvier.

Les mesures concrètes avancées par Valls seraient « un plan massif de formation des chômeurs », « mettre le paquet sur l'apprentissage », ou encore finaliser la convention, en cours de renégociation, sur l'indemnisation du chômage.

De tout cela le monde du travail ne peut rien attendre de bon, mais au contraire une offensive renforcée contre ses droits.

Même en ce qui concerne les mesures concrètes annoncées, il s'agit de montrer du doigt, non pas les employeurs et l'État qui continuent de supprimer massivement des emplois, mais les chômeurs eux-mêmes et tous ceux qui recherchent un emploi, voire ceux qui en ont encore un. Les chômeurs pas formés, les jeunes n'ayant pas la formation leur permettant d'entrer sur le marché du travail, voilà le sempiternel refrain que reprennent les politiciens de droite et de gauche depuis des années, pour justifier qu'ils ne font rien pour empêcher les licencieurs d'agir en toute liberté. Si l'on se référait ne serait-ce qu'au sort réservé aux jeunes ultraformés ayant bac +4, +5 ou même +6, on serait en droit de demander à Valls de qui il se moque.

Il faut ajouter que le terrain choisi est assez révélateur, car ni la formation des chômeurs ni l'apprentissage ne dépendent de l'État. Ils ont justement été confiés depuis longtemps aux régions, dont le même gouvernement Valls-Hollande a réduit les moyens. Quant à la renégociation de la convention Unedic, on peut s'attendre au pire, quand on voit que la seule initiative passée a été de renforcer le contrôle des chômeurs, en vue de les faire sortir des statistiques et de les priver de leur allocation.

En réalité, derrière les mots et les apparences, le discours de Valls ne s'adressait pas tant aux travailleurs dégoûtés par la politique antiouvrière du gouvernement qu'aux bourgeois grands et petits. La seule « urgence économique » réelle annoncée ainsi par Valls est de continuer et d'intensifier les aides, subventions et dégrèvements en tous genres qu'il leur réserve.

Quant à lutter contre le chômage et les licenciements, ce n'est en réalité même pas envisagé. Quand Hollande, Valls et les autres annoncent qu'ils vont amplifier les « réformes », cela veut dire démolir encore plus radicalement les droits des salariés pour satisfaire l'aspiration « à la liberté » du patronat, celle de pouvoir licencier librement et sans entraves et d'employer les salariés aux conditions qu'il jugera bon de leur accorder.

La population travailleuse est prévenue, Valls, comme Hollande, feront tout pour les intérêts du patronat, quitte à être vomis par tous leurs électeurs.

Paul Sorel

Smic : le coup de pouce du gouvernement… au patronat

Le gouvernement a annoncé lundi 14 décembre que le salaire minimum ne serait revalorisé que du seul montant prévu par la loi, soit 0,6 % de hausse au 1er janvier 2016. Ainsi, en 2016, les 1,7 million de salariés au smic, chiffre en hausse de plus de 60 000 par rapport à 2014, ne toucheront que 6 euros net de plus par mois.

La ministre du Travail, Myriam El Khomri, a justifié sans rire cette décision en déclarant devant la Commission nationale de la négociation collective (CNNC): *« Dans le contexte actuel, nous considérons qu'un coup de pouce n'est pas la meilleure solution pour augmenter le pouvoir d'achat, compte tenu de ses effets sur le coût du travail et donc l'emploi. »* Elle n'est pas à un mensonge près. Mais tous les travailleurs savent à quoi s'en tenir sur la prétendue nécessité de baisser les salaires pour permettre aux patrons d'embaucher. L'argument a été répété depuis des années, avec les résultats que l'on sait : 6 millions de chômeurs aujourd'hui.

Depuis le début de l'année 2015, l'employeur d'un salarié au smic ne paie plus aucune cotisation de Sécurité sociale. Les allégements de charges sont ensuite progressifs jusqu'à 1,6 smic. L'ensemble des baisses de cotisations patronales représente 8 milliards d'euros de cadeaux de l'État au patronat, auxquels s'ajoutent les 30 milliards du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

À cela il faut ajouter qu'augmenter le smic de 1 143 euros à 1 500 euros ne coûterait aux entreprises que 9 milliards d'euros, soit une petite partie des 56 milliards d'euros que celles du CAC 40 ont versés à leurs actionnaires, sous forme de dividendes et de rachats d'actions en 2014.

Dans sa politique de défense des intérêts du patronat, le gouvernement Hollande-Valls persiste et signe.

Aline Rétesse

Pour la liberté de circulation et d'installation : manifestation de soutien aux migrants

Les gouvernants de gauche et de droite font de l'Europe une forteresse hérissée de barbelés. Ils se ferment aux migrants que chassent la misère et les guerres des grandes puissances, en répandant les mêmes préjugés que l'extrême droite.

Le gouvernement a inauguré l'état d'urgence en interdisant une manifestation de soutien aux migrants. Les partis, syndicats et associations qui étaient à son origine prévoient une nouvelle manifestation. Lutte ouvrière s'y joindra.

Samedi 19 décembre
à 15 heures
à Paris
Métro Barbès-Rochechouart

Cercle Léon Trotsky

Les combats pour l'émancipation des femmes et le mouvement ouvrier

Vendredi 8 janvier à 20 h 30
Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, Paris 5e
Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

Droite et Parti socialiste n'ont rien sauvé, sinon leurs postes

Au soir du 13 décembre, les dirigeants de la droite et de la gauche gouvernementale se sont dits satisfaits : ils ont réussi à empêcher le Front national d'emporter la majorité dans une ou plusieurs régions et, ainsi, ils auraient sauvé le pays d'un grand danger. Mais ce qu'ils ont sauvé, c'est d'abord et surtout leurs postes.

Dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, où la liste Front national menée par Marine Le Pen était arrivée en tête au premier tour, le Parti socialiste a retiré sa liste, ne laissant face au FN que la liste de droite de Xavier Bertrand et appelant les électeurs de gauche à voter pour ce représentant de la droite la plus affirmée, au nom de la nécessité de *« faire barrage à l'extrême droite »* et de sauver les *« valeurs de la République »*. Mais quelles valeurs défend donc Xavier Bertrand, et en quoi se différencient-elles vraiment de celles de Marine Le Pen ?

Le Parti socialiste a fait de même en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en retirant sa liste et en appelant les électeurs de gauche à voter pour la liste de droite conduite par Christian Estrosi, présentant là aussi ce candidat de la droite la plus dure, raciste et xénophobe, comme un défenseur des *« valeurs de la République »* face à l'extrême droite. Il a encore voulu faire de même en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, appelant là aussi les électeurs de gauche à se reporter sur la liste de droite et allant jusqu'à retirer à la liste de gauche de Jean-Pierre Masseret, qui tenait à se maintenir, le droit de se réclamer du Parti socialiste.

Le succès sans gloire du PS et de la droite

C'est seulement à ce prix que les listes du Front national n'ont eu la majorité dans aucune de ces trois régions où elles étaient susceptibles de l'emporter. Elles n'en ont pas moins augmenté notablement leurs voix, le FN gagnant au total plus de 800 000 suffrages entre le premier et le second tour, et elles seront naturellement largement représentées dans ces conseils régionaux.

C'est à ce prix aussi que le résultat global de ces élections régionales peut apparaître équilibré entre la gauche et la droite, qui se partageront la présidence des douze régions de l'hexagone, dont cinq seront présidées par le Parti socialiste et sept par le parti Les Républicains. Le Front national a beau jeu de dénoncer une victoire obtenue par magouille. Droite et gauche gouvernementale se sont de fait coalisées pour empêcher un parti, devenu le premier parti du pays en nombre de voix, de remporter une seule des régions.

ESTÉCLAIR

6 décembre : Cambadélis appelle le PS à s'effacer.

Sans doute, les résultats du premier tour ont incité nombre d'abstentionnistes à se déplacer pour voter au second. Mais cette mobilisation a aussi profité en grande partie au FN. Elle a aussi profité aux listes de gauche, là où elles étaient encore présentes, et moins aux listes de la droite, ce qui explique que celle-ci n'a finalement gagné que sept régions et que le Parti socialiste, malgré son énorme discrédit, a pu en conserver cinq. Il faut ajouter que la droite n'a pu remporter la région Île-de-France que parce que c'est la seule où le nombre de voix du FN a baissé entre les deux tours, un grand nombre de ses électeurs se reportant visiblement sur la liste de Valérie Pécresse et assurant sa victoire sur celle du socialiste Claude Bartolone.

Les dirigeants de la droite, et en particulier du parti Les Républicains, n'ont donc en fait guère à se réjouir de ces résultats. Si dans des élections précédentes son chef de file, Sarkozy, avait pu se vanter d'avoir siphonné les voix du FN en tenant des discours proches de ceux de l'extrême droite, il est clair que c'est maintenant le FN qui siphonne ses voix. C'est assez pour mettre un peu plus en cause l'autorité de Sarkozy à la tête de son parti, ainsi que sa stratégie consistant à reprendre les discours de l'extrême droite pour lui disputer les électeurs. Dès le 14 décembre, les règlements de comptes ont donc commencé au sein des Républicains. Cela ne fait sans doute que débuter, le débat sur la stratégie du parti cachant mal la compétition désormais ouverte à qui sera son candidat à la prochaine présidentielle. Il n'est pas sûr que l'unité des Républicains y résiste.

L'épouvantail FN, seul argument du Parti socialiste

Le Parti socialiste, dans une situation difficile, peut estimer avoir tiré son épingle du jeu, non seulement parce qu'il a réussi à « sauver » cinq régions dont il gardera la présidence, mais parce que ce très relatif succès est encore une fois celui d'une politique consistant à se présenter comme un rempart contre l'extrême droite. Le danger d'une victoire du Front national est depuis longtemps devenu son seul argument pour battre le rappel des électeurs de gauche. Ce de la droite font espérer au PS que, lors de la prochaine présidentielle, son candidat apparaisse comme un meilleur rempart électoral contre le FN que celui, ou ceux, des Républicains. Hollande vise de plus en plus cette éventualité, qui ferait apparaître le candidat du PS comme le seul vraiment en mesure d'empêcher une victoire de l'extrême droite, en rassemblant sur son nom les électeurs de la gauche et du centre.

À peine les élections régionales terminées, le jeu politique a donc repris comme si de rien n'était. Tous, à droite et au Parti socialiste, ne se positionnent plus désormais qu'en fonction de la prochaine présidentielle. Mais en quoi le fait d'avoir sauvé leurs postes leur donnerait-il un titre à prétendre répondre, plus que par le passé, aux souffrances de la population ?

Le problème n'est pas le fait en soi que le FN ait été en mesure de remporter la présidence de telle ou telle région. Il ne s'y serait pas moins discrédité que les autres partis ne l'ont fait. Bien sûr, en cas d'élection à la tête d'une région, on pouvait s'attendre à le voir y mener une politique agressive, notamment contre nombre d'associations ou contre les immigrés. Mais l'évolution actuelle montre qu'une présidence de droite ou même du PS sera tout à fait capable d'en faire autant. Le vrai problème est dans le fait que des millions de femmes et d'hommes des couches populaires sont assez désespérés par leur propre situation, assez écœurés par la politique des partis traditionnels, pour ne voir d'espoir que dans un parti d'extrême droite maniant une démagogie xénophobe et qui, au gouvernement, mènerait la même politique propatronale que le PS ou la droite, sans doute en pire.

Oui, « tout changer »… de cette société d'exploitation

Naturellement, au soir du second tour, il n'a pas manqué de dirigeants politiques de la droite ou de la gauche pour déclarer qu'ils avaient compris le message et qu'il fallait décidément « tout changer ». Ils ne changeront évidemment rien à leur politique, et c'est bien cela qui ouvre un boulevard au parti d'extrême droite. Mais le FN, qui présente un triste ramassis d'idées réactionnaires comme une promesse d'avenir pour la société, ne sera pas plus capable d'offrir une solution aux problèmes engendrés par la crise capitaliste que ne le sont le Parti socialiste ou la droite.

Les résultats de ces élections régionales sont à l'image de la crise sociale et politique dans laquelle s'enfonce la société, tout comme le sont les dérisoires joutes politiques qui leur font suite et qui promettent de se poursuivre dans la période qui vient. Ils soulignent combien il est urgent pour la classe ouvrière de retrouver la conscience de sa force et de sa capacité à mettre fin à cette société d'exploitation.

André Frys

Tout continuera comme avant

Dès le soir du second tour, une bonne partie des responsables politiques de droite comme de gauche ont entonné leur couplet sur le thème : le message a été bien reçu et tout va changer ! Après avoir mobilisé les électeurs pour faire barrage au FN, il leur fallait bien essayer de faire croire à l'utilité d'avoir voté pour eux.

EELV

L'assemblée régionale de Rhône-Alpes.

Xavier Bertrand a donné le la : *« J'ai rencontré la colère des gens, le sentiment d'abandon. (…) La misère, je l'ai prise comme un coup de poing en pleine figure. Et ça a changé à jamais ma façon de faire de la politique »*, a-t-il assuré dès 20 heures. Seul un comédien de longue date pouvait tenter ainsi de grimer sa face d'ancien ministre du Travail de Sarkozy en un poussin sorti du nid découvrant la misère sociale ! La posture semblant lui plaire, il a poursuivi en annonçant l'abandon de ses autres mandats et son retrait des primaires à droite. Tel le sage sur la colline, Xavier Bertrand se retire ainsi d'une compétition dans laquelle il n'avait aucune chance et qui s'annonce généreuse en coups bas.

Bruno Le Maire, autre candidat à la primaire de la droite, a tenté d'en rajouter sur le mode dramatique, déclarant que face à la catastrophe il fallait « tout changer », et avant tout changer « les têtes ». Pousse-toi de là que je m'y mette : que voilà une grande nouveauté politique !

Côté gauche, si on peut dire, Valls n'a pas lésiné non plus sur le ton mélodramatique. *« Il faut d'abord redonner envie de voter pour, et pas uniquement contre. Il faut changer d'abord les comportements. (…) Il faut que nous nous rassemblions sous une République qui donne sa chance à chacun »*, a-t-il affirmé, un peu en retard sur Bertrand, avant de promettre des changements politiques majeurs pour répondre à la détresse de la population exprimée dans le vote FN : *« Mon gouvernement est totalement mobilisé pour cela : urgence pour lutter contre le terrorisme, urgence pour lutter contre le chômage. »* Comme Hollande l'est depuis 2012… avec les résultats que l'on sait ?

Les autres responsables ont joué la même partition. Cambadélis, en tant que secrétaire du PS, propose une nouvelle mouture de l'Union de la gauche, mais avec un nouveau nom : l'Alliance populaire. Emmanuelle Cosse, des Verts, invoque *« une refondation du régime politique français pour aller vers une meilleure représentation des Françaises et des Français »*. Même Estrosi a des idées sur une nouvelle façon de gouverner.

Tous ces hommes politiques de la bourgeoisie savent meubler les médias en brassant du vent. Ils parlent d'autant plus de changement que les uns comme les autres n'ont qu'une politique : la défense des intérêts patronaux, même si cela mène la population à la misère et la société dans une impasse. Ils savent que cela peut engendrer des crises sociales et politiques graves. Mais ils n'ont rien d'autre à proposer que de continuer.

Parler de « tout changer pour que rien ne change », telle est leur référence !

Marion Ajar

Parti socialiste : on ne change pas une équipe qui perd

Malgré la perte de la majorité des régions que le Parti socialiste présidait depuis au moins 2010, son premier secrétaire, Cambadélis, a parlé d'un succès sans joie.

Il n'est pas certain que ce « succès » consolera les centaines d'élus régionaux du PS qui n'ont pas été élus ou réélus. En tout cas, les dirigeants du PS ont préféré tenir à huis clos leur bureau national au lendemain du deuxième tour.

Les frondeurs, comme à l'habitude, y ont joué l'opposition de Sa Majesté, en demandant, tel Christian Paul, à *« sortir de cette politique de centre-droit »*. Et le même jour Benoît Hamon expliquait sur France Info qu'entre la droite et la gauche *« la nature des politiques mises en œuvre, sur les questions économiques et sociales, n'est pas fondamentalement différente »*.

Devant pareille découverte, Cambadélis a pu prendre la pose de super-frondeur : *« Je m'adresse au gouvernement. Nous ne pouvons plus continuer comme cela. »* Les électeurs sonnés et écœurés du PS sont censés y croire : la direction du PS les a entendus.

Qu'entend-elle par « ne plus continuer comme cela » ? C'est ce que le premier secrétaire et d'autres à la tête du parti viennent de préciser. Sur les décombres du PS, il s'agit selon eux de lancer un « nouveau mouvement » qui ne sera « pas un nouveau parti », mais une « fédération de partis, de mouvements associatifs ». Cette « Alliance populaire » doit voir le jour mi-février, à un peu plus d'un an de la présidentielle. Son objectif serait de ratisser du côté du centre et des Verts pour que Hollande accède au second tour en 2017. Et quand un ex-Premier ministre de Chirac, Raffarin, déclare au gouvernement : *« On peut travailler ensemble »*, tous les espoirs leur sont permis.

On verra si « l'inflexion » dont parle Cambadélis débouche sur autre chose que le néant. Quoi qu'il en soit, son seul contenu serait de prendre les mêmes, plus si possible quelques-uns de leurs pareils à droite, et de ne rien changer à la politique du gouvernement. Le PS y laissera peut-être encore quelques plumes aux élections à venir et certains de ses barons ronchonneront, mais la bourgeoisie continuera d'être bien servie.

Pierre Laffitte

Front national : des liens avec la Françafrique

La candidate Marion Maréchal-Le Pen avait, le 9 décembre, exhibé une lettre de la direction de la société Congo capital entreprises. Celle-ci lui annonçait son intention d'aller rendre visite, dès le lendemain de son élection, aux entreprises de sa région pour leur présenter *« des opportunités d'affaires représentant trois milliards d'euros »* liées à la privatisation de 46 entreprises au Congo-Brazzaville.

Cependant, avant même le résultat du deuxième tour qui allait écarter Marion Maréchal-Le Pen de la présidence de la région PACA, le PDG de Congo capital entreprises avait démenti sa venue. C'est à se demander pourquoi la candidate avait fait une telle annonce. La réponse réside sans doute dans les liens entre la société Maréchal & associés, société *« de conseils et d'accompagnement de projets et de lobbying »* détenue par le père de Marion Maréchal-Le Pen, avec Congo capital entreprises.

En effet le directeur pour l'Afrique de Maréchal & associés, Innocent Dimi, est aussi vice-président de Congo capital entreprises. Cette société, dont le PDG est un proche du dictateur congolais Denis Sassou N'Guesso, a été chargée officiellement le 7 septembre dernier de vendre un grand nombre de possessions de l'État congolais et de réaliser des partenariats public-privé pour l'eau, l'électricité, le transport, les réserves forestières, la pêche, l'hôtellerie et le tourisme, etc.

Marion Maréchal-Le Pen se voyait déjà dans le rôle d'entremetteuse entre la dictature congolaise et les investisseurs français intéressés par une affaire qui s'annonce profitable. Ce rôle est assuré d'habitude par les hommes politiques Républicains ou PS. Le FN trépigne en attendant son tour.

Jean Sanday

Le recul du PCF : reconstruire, mais quoi ?

Pour le Parti communiste français, sa direction comme ses militants, les élections régionales ont été une épreuve. Le PCF a participé à des alliances à géométrie variable suivant les régions, parfois avec le PG de Mélenchon, parfois contre lui, avec les écologistes ou sans eux selon les cas. Il a qualifié lui-même sa politique d'illisible, critiquant à demi le gouvernement tout en se préparant à fusionner avec le PS.

Pour finir, aussi difficiles à déchiffrer que furent ses résultats vu les diverses configurations, ils sont mauvais : le PC passe de 95 à 29 conseillers régionaux, nulle part il n'aurait été en mesure de se maintenir au deuxième tour sans allégeance au PS et c'est ce dernier parti qui a imposé sa stratégie, y compris la disparition pure et simple dans deux régions.

Comme tous les politiciens battus, les dirigeants du PCF proposent de « tout reconstruire ». Leur porte-parole Dartigolles précise même « du sol au plafond » et avoue, une fois n'est pas coutume, que son parti a participé à « la désespérance des gens ». En effet le PC, après avoir appelé en 2012 à *« tout faire pour battre Sarkozy »*, a appelé en 2015 à faire élire les candidats de Sarkozy dans deux régions. Après avoir expliqué avec raison que c'est la politique du gouvernement Valls qui ouvre un boulevard à Le Pen, le PCF a fait alliance avec le PS et a contribué, une fois de plus, à donner un peu de crédit à ce parti antiouvrier et à prendre pour lui une part du discrédit qui touche tous les politiciens.

Bien des militants et des électeurs du PCF, qu'ils aient suivi les consignes de leur parti ou qu'ils se soient abstenus comme certains semblent l'avoir fait dans les deux régions où on leur demandait de voter pour la droite, sont dans un profond désarroi. Eux, bien plus que les dirigeants, sont confrontés dans leur quartier, leur lieu de travail et même dans leur famille à la progression du FN en milieu ouvrier.

Manifestement, la direction du PCF ne propose pas une politique à même de combattre la progression des idées réactionnaires, pas même de la comprendre, pas même simplement de se tenir debout devant elle. Comment par exemple s'opposer au nationalisme et au protectionnisme du FN, quand on défend soi-même le « produire français » et autres balivernes du même tonneau tricolore ? Comment s'opposer au vote FN de travailleurs révoltés et sans conscience, lorsqu'on a pour tout programme la même invocation usée à la « République », la même démocratie menteuse que tous les politiciens vomis par les travailleurs ?

Comme rançon de sa politique, le PCF ne cherche même plus à exister par lui-même. Non seulement il doit désormais la plupart de ses élus à la plus ou moins bonne volonté du PS, mais il poursuit dorénavant des alliances avec des politiciens dont il adopte les modes et le vocabulaire.

Or chacun sait que ces planches pourries, roses ou vertes, céderont au premier pas.

Cette nouvelle déroute est le résultat d'une politique qui a détourné des dizaines de milliers de militants de la lutte, en ne leur proposant pas d'autre perspective que l'attente des échéances électorales. Encore plus en cette période de crise, les seules améliorations pour les travailleurs seront celles qu'ils imposeront par la lutte.

Paul Galois

Les Républicains : vers la foire d'empoigne

À peine passé le deuxième tour des élections régionales, les querelles entre les rivaux pour la primaire au sein des Républicains ont repris de plus belle.

Si le résultat a limité les critiques des rivaux de Sarkozy, portant en particulier sur sa politique du « ni PS ni FN » pour le deuxième tour, il a été insuffisant pour permettre à l'ancien président d'imposer l'unité autour de lui.

En hors-d'œuvre à la reprise des hostilités, Sarkozy a fait disparaître la vice-présidente des Républicains, Nathalie Kosciusko-Morizet, la plus ouvertement critique, du futur organigramme de la direction du parti, prétextant le *« souci d'une nouvelle équipe plus homogène »*. L'apprenant par une dépêche AFP, NKM a aussitôt claqué la porte de la direction, critiquant les « méthodes staliniennes » du chef du parti, pour conclure sans fioriture : *« On ne redressera pas la France avec des réactionnaires. »* Que ne l'avait-elle compris avant !

Le « débat de fond », comme Les Républicains appellent la quête du discours électoral le plus porteur pour permettre à leur candidat de gagner la présidentielle et ainsi revenir aux affaires, est reporté aux 13 et 14 février. Entre règlements de comptes et bagarres d'appareil, ce prochain conseil national des Républicains leur promet une Saint-Valentin aux flèches bien acérées.

Gilles Boti

Mory-Ducros : la loi des licencieurs

Le Conseil d'État vient de confirmer l'annulation définitive du premier plan de licenciements chez Mory-Ducros. C'est le gouvernement, alors piloté par Montebourg, qui avait donné son feu vert à ce plan de licenciements touchant des milliers de salariés, accompagné de subventions généreuses à l'employeur licencieur censées garantir l'emploi. À la suite de ce jugement, les salariés auront droit à des indemnités, dont le tribunal des prud'hommes devra fixer le montant.

LO

Lors d'une grève chez Mory-Ducros.

En 2013, le gouvernement Ayrault avait promulgué une loi qui retirait aux Prud'hommes la responsabilité de juger si un plan social, c'est-à-dire un plan de licenciements, respectait ou non les obligations légales. Ce rôle fut alors confié aux représentants du ministère du Travail, sous le contrôle direct du gouvernement. La justice administrative était du coup seule habilitée à valider ou casser les décisions ministérielles.

Ce faisant, le gouvernement espérait rendre la justice plus compréhensive vis-à-vis des patrons. Mais la violation des lois protégeant encore les salariés était si grossière dans l'affaire Mory-Ducros que le tribunal administratif a annulé l'autorisation du ministère. D'ailleurs, quelques mois plus tard, une fois l'argent encaissé, l'employeur avait mis définitivement la clé sous la porte, en faisant payer encore une fois les licenciements par la collectivité.

Cependant, dès la décision d'annulation du tribunal administratif et sans attendre même l'issue de son recours au Conseil d'État, le gouvernement avait décidé de supprimer ce maigre obstacle aux volontés patronales. Il a fait ajouter aux lois Macron un article qui prévoit que, si la justice administrative annule la validation d'un plan de licenciements accordé par le gouvernement et ses ministres, cela sera sans effet pour les salariés. Ceux-ci ne pourront prétendre ni à réintégration ni à indemnités, même pour des licenciements jugés illégaux par la justice administrative.

Cette dernière loi ne pouvant pas encore s'appliquer à leur cas, les salariés de Mory-Ducros seront peut-être les derniers à avoir pu voir la violation de leurs droits indemnisée grâce à une action en justice. Qui dit que le gouvernement n'agit pas ?

Paul Sorel

TVA sur les protections périodiques : première nécessité fait (enfin) loi

À la suite d'une mobilisation de collectifs féministes, et bien après d'autres pays occidentaux, la TVA sur les protections périodiques féminines vient d'être ramenée par les députés de 20 % à 5,5 %.

Il aura fallu du temps pour que ces messieurs admettent que les tampons et protections hygiéniques sont sans conteste des produits de première nécessité… pour la moitié de la population ! Soulignant le coût de cette mesure pour le budget de l'État, 55 millions d'euros de non-recettes, le secrétaire d'État s'était ridiculisé en craignant que la baisse de la TVA sur ces produits n'ouvre sur d'autres demandes de TVA réduite, pour les parcs d'attraction ou… l'entrée des grottes.

À présent, le ministre a trouvé comment compenser cette perte budgétaire, mais pas au point d'accepter, comme le proposaient les sénateurs, que les protections hygiéniques pour personnes âgées bénéficient de la même TVA réduite. En plus d'être machos, les ministres et les députés sont-ils antivieux ?

V.L.

COP 21 : succès pour Hollande… mais pas pour la planète !

Deux semaines de négociations internationales ultrasécurisées au Bourget, 40 000 participants : Hollande et Fabius n'avaient pas lésiné sur les moyens pour la mise en scène de la COP 21. Celle-ci s'achève par un succès indéniable de la diplomatie française, saluée par tous les délégués pour sa capacité à créer le consensus. Par contre, au vu du texte adopté, la planète, elle, est loin d'être sauvée.

Ainsi, l'accord final proclame la nécessité de *« poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 degré »* par rapport à l'ère préindustrielle. Or, d'après de nombreuses ONG, les mesures envisagées par les États à ce jour laisseraient espérer au mieux une limitation du réchauffement à 3 degrés.

De plus, alors qu'il était initialement question de fixer des objectifs chiffrés concernant la limitation des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, il ne reste à ce sujet que la vague promesse de viser *« un pic des émissions mondiales* […] *dès que possible »*.

Enfin, un des points en discussion était l'aide financière promise par les pays riches pour affronter les problèmes que le changement climatique pose aux pays pauvres. Une somme de 100 milliards de dollars leur est promise, mais ce ne serait pas la première fois que ce genre de promesse ne serait pas suivi d'effet.

Il reste en fait bien des étapes avant que l'accord soit définitivement adopté, notamment sa ratification par un nombre suffisant d'États. Et même après l'entrée en vigueur de l'accord, prévue au mieux pour 2020, il est déjà envisagé qu'un pays qui déciderait finalement de ne pas tenir ses engagements pourra s'en dédire, à condition de respecter un délai minimum de trois ans.

Contrairement à ce que prétendent Hollande et Fabius, l'accord n'a donc rien de contraignant, d'autant qu'il ne prévoit aucune sanction. Mais même s'il l'était davantage, le fond du problème est que, dans cette société capitaliste, les décisions économiques échappent complètement au contrôle des États et à l'intérêt collectif. Les États peuvent bien signer des traités, des conventions ou des accords de régulation du climat, les grandes entreprises ne sont guidées que par une seule règle : la recherche du profit maximum.

C'est bien pourquoi tout ce dont sont capables les dirigeants politiques de la bourgeoisie, face aux menaces inquiétantes qui pèsent sur l'humanité tout entière, c'est d'organiser ce genre de grand-messe médiatique sans aucun effet.

Nicolas Carl

Des écologistes priés de se taire

Sept militants écologistes, assignés à résidence durant la COP 21 en vertu du décret de l'état d'urgence, avaient fait appel de la légalité de cette mesure devant le Conseil d'État. Alors qu'ils ne présentaient en rien une menace terroriste, ils avaient pourtant été obligés de rester chez eux entre 20 h et 6 h du matin et de pointer trois fois par jour à leur commissariat.

Le Conseil d'État a rendu son verdict vendredi 11 décembre. Il a estimé que les assignations à résidence n'étaient pas privatives de liberté, même si elles la restreignaient. Un autre argument mis en avant était que ces militants avaient déjà participé à des actions revendicatives et qu'ils avaient annoncé leur intention de manifester pendant la COP 21. Il existait donc, selon la police, *« de sérieuses raisons de penser que leur comportement constitue une menace pour l'ordre public et la sécurité »*.

Avec l'état d'urgence, il suffit donc d'une « raison de penser », c'est-à-dire du vague sentiment qu'une personne puisse présenter un danger potentiel, pour qu'on la prive en partie de sa liberté d'aller et venir. De plus, selon la logique policière, cette notion de danger est fixée à un niveau très bas puisque, à l'en croire, manifester pour défendre ses idées ferait courir un risque à l'ensemble de la société.

Marianne Lamiral

Un salarié victime d'une « méprise » policière

Pendant plus de trois semaines, un salarié de Veolia, dans les Bouches-du-Rhône, a été assigné à résidence sur la suspicion d'avoir cherché à empoisonner l'eau courante.

Ayant contracté une maladie pendant qu'il travaillait à la station d'épuration Veolia d'Aix-en-Provence, ce salarié s'était rendu sur le site en août dernier pour récupérer ses affaires et avoir des informations sur les produits utilisés qui auraient pu être à l'origine de sa maladie. Il n'en a pas fallu plus pour que Veolia fasse un signalement à la police. Et comme il a cherché sur Internet les informations qu'on ne lui avait pas données, il est devenu suspect aux yeux du ministère de l'Intérieur pour *« s'être beaucoup intéressé aux lieux de stockage des produits sensibles »*.

En plus de l'assignation à résidence et de l'obligation de pointer quatre fois par jour dans un commissariat situé à une heure en transports en commun, il a eu droit à la visite musclée de policiers qui ont enfoncé la porte de son domicile avant d'y effectuer une perquisition.

Le ministère de l'Intérieur a reconnu qu'il avait commis une « méprise » et a levé l'assignation. Mais l'état d'urgence peut faire craindre la multiplication de méprises de ce genre, dont seraient victimes des salariés cherchant à faire valoir leurs droits.

M.L.

Emploi : les patrons choisissent l'intérim

D'après l'Insee, le nombre d'intérimaires a explosé en un an, avec une augmentation de 10 %, soit plus de 51 000 emplois. La hausse la plus forte se produit dans les deux secteurs où les patrons ont le plus supprimé de postes : l'industrie et la construction, qui exploitent près de 65 % des intérimaires.

Dans le secteur de l'automobile, la part des intérimaires est impressionnante, comme dans les usines Renault où ils constituent 45 % de l'effectif, avec des chiffres encore plus importants sur les chaînes de montage. Les intérimaires sont en effet pour les trois quarts des ouvriers, le plus souvent affectés aux tâches les plus dures et les plus épuisantes, pour des missions de plus en plus courtes : deux semaines en moyenne en 2001 et 8,5 jours en 2012.

Pour les patrons, l'intérim est aussi le moyen de se débarrasser à moindre coût d'une partie des salariés dès que la production connaît des fluctuations, et cela sans avoir à se préoccuper d'offres de reclassement ni même d'indemnités de licenciement.

Les patrons profitent du chômage et d'un rapport de force qui leur est favorable pour démolir encore plus les conditions de travail. Le Medef revendique la fin du contrat à durée indéterminée (CDI), mais les patrons n'ont pas attendu que le gouvernement leur donne satisfaction pour commencer à le supprimer dans les faits pour des milliers de travailleurs.

Mais si les patrons pensent pouvoir museler complètement les travailleurs avec l'intérim, ils se trompent. Il y a quelques semaines, à Renault Flins, plus de 350 intérimaires ont fait grève pour protester contre les erreurs à répétition sur leurs fiches de paie. Et surtout, par toute sa politique, le patronat est en train de convaincre tous les travailleurs, quel que soit leur statut, que leur situation est de toute façon précaire et qu'il faudra se battre tous ensemble pour mettre un coup d'arrêt à tous les reculs sociaux.

Arnaud Louvet

Burundi : répression sur les quartiers populaires

Vendredi 11 décembre, plusieurs quartiers de Bujumbura, la capitale du Burundi, ont été le lieu de massacres perpétrés par la police. On compte au moins 90 morts, et sans doute beaucoup plus.

La situation au Burundi a commencé à se dégrader en avril dernier, lorsque Pierre Nkurunziza, qui dirige ce petit pays du centre de l'Afrique, a annoncé son intention de briguer un troisième mandat. Des manifestations pacifiques ont alors réuni toute une partie de la population qui ne voulait à aucun prix le voir rester au pouvoir. Le dictateur y a répondu par une répression sauvage visant non seulement les opposants, mais des quartiers entiers qualifiés de rebelles. Depuis, les exactions n'ont cessé de s'amplifier.

En mai dernier, le coup d'État manqué de quelques chefs militaires avait servi de prétexte à la police et aux bandes de jeunes voyous du régime pour mettre à sac ces quartiers et assassiner leurs habitants. Cette fois, c'est l'attaque de plusieurs cantonnements militaires par des rebelles qui a déclenché le bain de sang. Les policiers ont défoncé les portes des habitations, tiré dehors les habitants, et les ont rassemblés dans la rue pour les exécuter. Ils en ont emmené d'autres, parfois des mineurs, dans les prisons où ils sont parqués dans les cours et subissent des tortures. Depuis ce jour, les rafles sont quotidiennes et la population vit dans la terreur.

200 000 Burundais se sont déjà enfuis à l'étranger où ils vivent dans des camps, au Rwanda, en Tanzanie, en Ouganda ou en République démocratique du Congo, et l'exode ne cesse de s'amplifier.

Le Burundi a connu de longues années de guerre civile, et ses habitants en craignent le retour. De 1972 à 2005, ces conflits mirent aux prises les deux principaux peuples du pays, Hutu et Tutsi. En les opposants systématiquement pour mieux régner, le colonisateur belge avait jeté les germes de ces affrontements qui firent plusieurs centaines de milliers de morts, comme ils le firent aussi au Rwanda voisin. Pierre Nkurunziza est le dirigeant d'une guérilla hutu sorti vainqueur de ces conflits, et si après son accession au pouvoir le Burundi connut une décennie de paix, ce fut aussi la période où son clan accapara toutes les ressources du Burundi, mettant la main sur ses rares entreprises et détournant l'aide internationale. Il instaura un régime de terreur grâce à sa police politique et aux milices de jeunes de son parti, les Imbonérakure.

Aujourd'hui, les grandes puissances font mine de s'inquiéter de la répression. Le Conseil de sécurité de l'ONU somme Nkurunziza de rencontrer l'opposition. Un dictateur africain en tout point semblable, le président ougandais Museveni, est mandaté pour jouer les médiateurs. Mais il n'y a pas grand-chose à attendre de ces gens qui ont été les alliés de Nkurunziza. Hollande, trop content que les troupes burundaises soient intervenues aux côtés de l'armée française en Centrafrique et au Mali, ne se manifeste aujourd'hui que pour tenter de prendre ses distances au moment où ce même régime qui l'a aidé se lance dans des massacres. Il est pourtant impliqué, du fait de sa complicité avec le régime, au même titre que son prédécesseur Mitterrand dans les massacres du Rwanda voisin en 1994.

Daniel Mescla

JENNIFER HUXTA

Manifestation contre le président au mois de mai.

Centrafrique : mise en scène électorale

En République centrafricaine, un référendum sur la réforme de la Constitution s'est déroulé dimanche 13 décembre. Il précédait la tenue des élections présidentielles et législatives dont le premier tour est prévu pour le 27 décembre. Mais les violences auxquelles on a assisté suffisent à montrer que ce scrutin, plusieurs fois repoussé, est en décalage complet avec la situation dans le pays.

La tenue d'élections avant la fin de l'année 2015 répond avant tout à un plan de l'Élysée. L'actuelle présidente, Catherine Samba-Panza, a été élue en janvier 2014 par une assemblée parlementaire, le Conseil national de transition. Son mandat doit s'achever avec l'élection d'un véritable président élu au suffrage universel. Et plus vite celle-ci aura lieu, plus vite Hollande pourra dire que l'intervention militaire en Centrafrique a été un succès. Tel est le scénario de la transition que le gouvernement français applique aux pays africains où son armée intervient. Au Mali, cela a abouti à l'élection d'Ibrahim Boubacar Keita sans pour autant pacifier le pays, et Hollande renouvelle aujourd'hui l'opération en Centrafrique, dans des conditions encore plus douteuses.

Dans ce pays, l'insécurité règne, et cela a été prouvé le jour même des élections. Des hommes armés ont ouvert le feu sur la foule dans un bureau de vote du quartier musulman du PK5 à Bangui, la capitale. En province, des urnes ont été brûlées. Les hommes des fractions armées ont empêché le vote, qu'il s'agisse de groupes issus de la Séléka ou des anti-balakas, ces milices musulmanes ou chrétiennes qui dominent de vastes zones malgré la présence de 900 soldats français et de 12 000 soldats de l'ONU.

Mais l'important pour Hollande est de pouvoir dire qu'il y a un président élu et légitime, même si celui-ci n'a aucun pouvoir réel et est bien incapable de satisfaire les besoins de la population ni d'assurer sa sécurité.

D.M.

Arabie saoudite : des femmes et un poète face à l'obscurantisme

La dictature saoudienne vient d'organiser des élections municipales. Ce scrutin – le seul existant dans le pays, et seulement depuis 2005 – a pour la première fois été ouvert aux femmes, non seulement en tant qu'électrices mais aussi en tant que candidates.

Sur 16 000 candidats, 900 étaient donc des femmes et, selon des sources saoudiennes, une vingtaine auraient été élues. Le rôle de ces élus est d'ailleurs plus que restreint, d'autant que seuls deux tiers des 3 000 conseillers des maires sont élus, le tiers restant étant nommé, comme les maires, par le pouvoir. Cela explique sans doute que 10 % seulement des Saoudiens se soient inscrits sur les listes électorales, les étrangers (un tiers des 30 millions d'habitants) n'ayant pas le droit de vote.

Ce fait est cependant symbolique, non d'une libéralisation du régime, mais du combat que doivent mener les Saoudiennes pour obtenir un minimum de droits. Les femmes restent, dans ce royaume aux mains de la dynastie al-Saoud, des mineures perpétuelles. N'ayant pas droit à une carte d'identité personnelle, elles se sont vu objecter qu'elles ne pouvaient pas être identifiées au bureau de vote, auquel d'ailleurs elles ne peuvent se rendre qu'accompagnées d'un homme de leur famille ou d'un chauffeur. Elles sont toujours passibles de graves punitions si elles conduisent elles-mêmes et ne peuvent se rendre dans les restaurants et les centres commerciaux qu'à des horaires précis, où les hommes seuls ne sont pas admis. Dans les classes riches, elles sont nombreuses à être inscrites à l'université, peuvent même être chef d'entreprise, mais ne peuvent s'adresser à leurs collaborateurs masculins que par l'intermédiaire d'un porte-parole.

Au même moment, Ashraf Fayadh, un artiste palestinien vivant au royaume saoudien, connu pour avoir participé à des manifestations culturelles internationales, est condamné à mort. Après le blogueur Raef Badaoui, toujours emprisonné, l'artiste s'est vu reprocher l'inspiration athée de ses poèmes. Une campagne sur Internet s'organise pour exiger sa libération, mais on attend toujours une prise de position du gouvernement français en sa faveur, ou même de l'ancien ministre PS de la Culture Jack Lang qui prétend que *« l'Arabie saoudite d'aujourd'hui n'est pas celle d'il y a vingt ans »*. Face aux 10 milliards de contrats négociés à Ryad il y a deux mois au profit de 200 patrons français, que pèse la vie d'un poète ?

Viviane Lafont

Yémen : le pouvoir saoudien tente d'éteindre l'incendie qu'il a allumé

La guerre au Yémen, pays le plus pauvre de la péninsule arabique, est devenue particulièrement dévastatrice depuis mars 2015 et l'intervention de la coalition menée par l'Arabie saoudite. Mardi 15 décembre, les différents camps ont décrété un cessez-le-feu et entamé des négociations.

Depuis mars 2015, les bombardements saoudiens ont fait des milliers de morts. L'association Amnesty international a même révélé que des écoles avaient été délibérément prises pour cibles. Des centaines de milliers de gens ont été déplacés et, en à peine neuf mois, 170 000 personnes ont dû fuir le pays. Car pour le pouvoir saoudien la guerre civile du Yémen est un enjeu majeur.

En 2011, les mobilisations dites du « printemps arabe » avaient ébranlé le pouvoir du dictateur de l'époque, Ali Abdallah Saleh. L'intervention en coulisse de l'Arabie saoudite et des États-Unis avait alors abouti à la mise en place d'une nouvelle dictature sous la coupe du numéro deux du précédent régime, Abd Rabbo Mansour Hadi.

Ce nouveau pouvoir fut ensuite déstabilisé par une rébellion qu'il avait tenté de mater, celle des houthistes. Après s'être rendues maîtresses du nord du pays, ces milices arrivèrent jusqu'à la capitale Sanaa. Elles pactisèrent avec une partie de l'armée liée au précédent dictateur Saleh. Continuant leur offensive jusqu'à Aden, la grande ville du sud, elles obligèrent Hadi à fuir le pays et se réfugier en Arabie saoudite.

Alors, en mars 2015, pour soutenir un pouvoir qu'elle avait contribué à mettre en place, l'Arabie saoudite a monté une coalition militaire avec, entre autres, les monarchies pétrolières de la péninsule arabique et sous la bénédiction des États-Unis. Les bombardements saoudiens et l'appui des troupes de cette coalition permirent au pouvoir d'Hadi de reprendre Aden et une partie du territoire perdu.

Mais depuis plusieurs semaines leur contre-offensive fait du sur place. Notamment parce que, dans les régions libérées des houthistes, le pouvoir doit aussi faire face aux djihadistes d'al-Qaida et de Daech qui, depuis des années, profitent du chaos pour se développer. Ainsi, la coalition saoudienne a dû retirer du combat contre les houthistes 2 000 soldats envoyés par les Émirats arabes unis, pour les envoyer à Aden lutter contre les groupes djihadistes. Après avoir concentré toute une partie de son arsenal militaire contre les houthistes, l'Arabie saoudite s'est finalement donc résolue à entamer des négociations avec eux.

Au Yémen comme en Syrie, les interventions diplomatiques et militaires des puissances régionales et de l'impérialisme ont entraîné une situation catastrophique et ouvert la voie au développement des djihadistes. Faisant le parallèle entre les deux pays, le responsable du Comité international de la Croix-Rouge déclarait même récemment : *« Le Yémen, après cinq mois, ressemble à la Syrie après cinq ans. »*

Et, comme en Syrie, ces puissances essayent maintenant de trouver des solutions politiques au chaos qu'elles ont elles-mêmes engendré. Mais rien ne dit qu'elles puissent le maîtriser.

Pierre Royan

RTS.CH

Les ravages des bombardements saoudiens.

Libye : un nouveau terrain d'intervention ?

Valls a déclaré le 11 décembre : *« Nous avons un ennemi, Daech, l'État islamique, que nous devons combattre, écraser, en Irak, en Syrie, et demain sans doute en Libye. »* Une intervention militaire est donc clairement évoquée dans ce dernier pays.

Des avions du *Charles-de-Gaulle* viennent d'ailleurs d'y faire des vols de reconnaissance. Peu de temps auparavant, le Premier ministre avait dit que la Libye est *« incontestablement (…) le grand dossier des mois qui viennent »*.

Depuis l'intervention militaire des puissances impérialistes de 2011, qui avait abouti à la chute du despote Kadhafi, la situation n'a fait qu'empirer. Le pays est livré à la concurrence meurtrière des bandes armées et l'on a actuellement deux gouvernements rivaux, l'un dans la capitale traditionnelle Tripoli à l'ouest, non reconnu internationalement, l'autre à Tobrouk à l'est, qui lui est reconnu. Ce chaos et ces affrontements sont propices à l'implantation de Daech, qui a déjà pris pied à Syrte, à peu près à mi-chemin de Tripoli et de Tobrouk, et qui contrôlerait 250 kilomètres de côtes du pays. Les milices de Daech avanceraient même vers les principaux champs pétrolifères, situés surtout au sud de Syrte. *« Il faut absolument que cessent les conflits intralibyens, sinon le vainqueur militaire ce sera Daech »*, a déclaré le ministre français de la Défense, Le Drian.

C'est le grand frisson, en premier lieu pour les compagnies pétrolières auxquelles le ministre du Pétrole du gouvernement de Tripoli avait déjà lancé un appel il y a quelque temps en demandant *« l'aide de nos amis Total, ENI, Wintershall »* (compagnies italienne et américaine).

Sous la pression de l'ONU, des discussions se sont déroulées à Rome entre les frères ennemis libyens de Tripoli et de Tobrouk, pour une réconciliation générale et la formation d'un gouvernement d'union nationale. La signature est prévue pour le 16 décembre au Maroc. Mais d'ores et déjà des oppositions se sont fait jour en Libye, et il ne suffira certainement pas d'un tel bout de papier pour mettre fin au chaos. S'il leur devient trop difficile de se maintenir au Moyen-Orient, l'immensité du territoire libyen serait pour Daech un repli commode, avec ses puits de pétrole et sa communication possible avec le Mali et toute l'Afrique centrale.

Les dirigeants occidentaux n'ont pas fini de faire intervenir leurs armées pour tenter d'empêcher l'extension d'un risque djihadiste qu'elles ont été les premières à nourrir.

André Victor

Le désastre de 2011

En 2011, il y a quatre ans, la Libye a connu un soulèvement populaire, faisant suite aux « printemps arabes » tunisien et égyptien. Le dictateur libyen Kadhafi tenta de juguler la révolte, et les puissances impérialistes formèrent une coalition pour bombarder ses troupes. À la tête de cette coalition, la France de Sarkozy fit ce qu'elle pouvait pour entraîner d'autres pays. Elle obtint l'accord des États-Unis, de la Grande-Bretagne et d'autres. Mais les avions français furent les plus nombreux et bombardèrent le plus. On peut dire que dans cette affaire le gouvernement français joua un rôle majeur.

Certes, les insurgés libyens de l'époque évitèrent sans doute un massacre, mais la guerre civile, avec la division du pays qui a suivi, n'a certainement pas fait moins de victimes. Sans compter que les armes abandonnées et ramassées sur le terrain permirent à des groupes djihadistes de tenter une incursion au Mali voisin, ce qui entraîna une nouvelle intervention militaire de l'armée française dans ce pays. Beau succès donc de l'intervention de 2011 !

Il faut ajouter que l'assassinat de Kadhafi, à la fin des combats, rendit un fieffé service à Sarkozy en faisant oublier l'accueil triomphal fait au dictateur libyen en 2007, quand ce dernier, invité par le président français, obtint de monter sa tente dans le parc de l'hôtel Marigny, à Paris. Et surtout en faisant oublier l'accusation, relayée par Médiapart, que Kadhafi aurait versé 50 millions de dollars pour financer la campagne électorale de Sarkozy en 2007. Kadhafi mort, le témoin gênant a disparu.

Cela aussi a certainement compté dans l'intervention militaire française.

A.V.

Novembre-décembre 1995 : la grève met en échec le plan Juppé

Il y a vingt ans, le gouvernement Chirac-Juppé reculait face aux cheminots et aux travailleurs du secteur public mobilisés. Il est bon de rappeler aujourd'hui ce mouvement, qui a montré que la classe ouvrière peut tout à fait riposter aux attaques, y compris quand un seul de ses bataillons se met en branle.

Le 15 novembre 1995, le Premier ministre d'alors, Alain Juppé, présentait à l'Assemblée nationale son plan de financement de la Sécurité sociale invoquant *« l'intérêt national* [qui] *commande de faire prévaloir la solidarité et l'unité »*. Il s'agissait en fait d'une attaque en règle contre le monde du travail, avec l'allongement de la durée de cotisation de 37,5 ans à 40 ans pour les salariés du public, (Balladur ayant déjà imposé cette mesure pour le privé en 1993), l'augmentation du forfait hospitalier, l'imposition des allocations familiales, une nouvelle augmentation de la CSG et la création d'une ponction supplémentaire de 0,5 % sur tous les revenus (salaires, retraites, chômage).

Un plan antiouvrier

Face aux parlementaires, Juppé était sûr de son plan : *« Nous allons réussir ce qu'on n'a pas osé entreprendre depuis trente ans »*, proclamait-il. Son « courage » fut salué par les medias. *Libération* titrait le lendemain « Juppé l'audace » et *Le Figaro*, subjugué, clamait : *« Un choc s'est produit, un homme est passé »*. Mais un mois plus tard le plan Juppé avait capoté grâce à la grève la plus importante depuis 1968 et à l'irruption dans la rue de plusieurs millions de manifestants.

Les travailleurs du transport public furent l'aile marchante de cette mobilisation, en particulier les cheminots. Outre les mesures annoncées par Juppé sur le financement de la Sécurité sociale, le gouvernement s'en prenait aux régimes spéciaux de retraites et gelait les salaires des travailleurs du public. De plus, le contrat de plan concocté par le gouvernement et la direction de la SNCF prévoyait, au nom de la lutte contre le déficit, la suppression de 4 500 km de voies ferrées et de plusieurs milliers d'emplois chaque année.

Contre ces annonces, plusieurs journées de grève et de manifestation avaient connu un certain succès en octobre et novembre à la SNCF et dans la fonction publique. Mais rien ne laissait présager l'ampleur du mouvement qui commença le 24 novembre.

LES INROCKS.COM

Les directions syndicales appellent à la grève

Toutes les confédérations syndicales se sentaient concernées. Il faut dire que le plan Juppé s'en prenait à leurs intérêts d'appareils, en particulier en remettant en cause la gestion paritaire syndicats-patronat de la Sécurité sociale, en prévoyant de faire désormais voter son budget par le Parlement. Face à cette menace, Blondel, secrétaire général de FO, avait averti le gouvernement : *« La défense de la Sécurité sociale mérite une grève générale interprofessionnelle. Nous y sommes prêts si nécessaire. »* Mais seule la CGT avait le poids dans la classe ouvrière pour que le mouvement devienne réalité. Ses militants ont été, en effet, les fers de lance de la grève.

Contrairement à Nicole Notat, dirigeante de la CFDT, qui soutenait le gouvernement, Louis Viannet, de la CGT, et Marc Blondel pour FO exigèrent le « retrait du plan Juppé ». Ce slogan fut repris dans toutes les manifestations, ainsi que la revendication réclamant : « 37,5 ans de cotisations pour tous, public, privé ! ».

À la SNCF, la CGT s'appuya sur le secteur déterminant et le plus mobilisé, celui des agents de conduite, pour entraîner les sédentaires dans la grève à partir du lundi 27 novembre. Puis la CGT milita pour étendre la grève à la RATP et aux transports en commun des villes de province.

Le lendemain 28 novembre, la SNCF et les transports parisiens étaient totalement bloqués. D'autres catégories de travailleurs se joignirent à la lutte, à l'EDF et au tri postal. La presse parla d'un million de manifestants dans toute la France. Le soir du 28, les organisations syndicales appelaient à la poursuite de la grève et même à sa généralisation *« jusqu'au retrait du plan Juppé »*. Elles annonçaient une nouvelle grande manifestation le 30 novembre, puis le 5 décembre.

En proposant ainsi de nouvelles journées d'action, les confédérations offraient des objectifs pour que la grève continue. Elles permettaient aux secteurs entrés en lutte d'y rester et à d'autres de les y rejoindre.

« Tous ensemble, tous ensemble ! »

À l'opposé des assemblées séparées, secteur par secteur, qu'elles organisaient habituellement, les directions syndicales laissèrent leurs militants organiser des assemblées générales intercatégories, interservices, interentreprises, dans lesquelles se côtoyaient cheminots, postiers, enseignants… Le désormais fameux « Tous ensemble, tous ensemble ! », scandé dans les manifestations, symbolisait cette unité des travailleurs. De nombreuses manifestations, cortèges en centre-ville ou en direction d'autres entreprises, rythmaient le quotidien des grévistes à l'échelle du pays.

Juppé ayant eu la mauvaise idée de dire *« à deux millions de manifestants dans la rue, mon gouvernement n'y tiendrait pas »*, le « Juppéthon » (allusion aux sommes annoncées pour le Téléthon) battait record sur record après chaque manifestation.

À Paris, les transports en commun furent quasiment à l'arrêt pendant trois semaines. Les tentatives du gouvernement et des médias de retourner les usagers contre les grévistes firent chou blanc. En Île-de-France, malgré la gêne qu'elle occasionnait, la grève était populaire. Auto-stop, covoiturage, vélo, marche à pied, hébergement chez les collègues, la grève changeait le quotidien de tous et souvent dans la bonne humeur.

Devant l'ampleur du mouvement, et même s'il resta limité aux travailleurs de la fonction publique, Juppé finit par céder. Le 5 décembre, il se disait encore « droit dans ses bottes ». Dès le 12, il se déchaussait, annonçant qu'il ne toucherait pas aux retraites des fonctionnaires et des salariés des régimes spéciaux (cheminots, EDF, Poste, etc.). Il maintenait toutefois l'intégration du budget de la Sécurité sociale à celui de l'État.

Les syndicats appellent à la reprise du travail

Pour imposer d'autres reculs, bien des salariés de la fonction publique, et les cheminots en particulier, étaient conscients qu'il faudrait que les salariés du privé se joignent à eux et que le mouvement s'élargisse et s'approfondisse. Or dès le lendemain du 12 décembre, les dirigeants de la fédération CGT des cheminots appelaient à la reprise du travail. Autant ils avaient mis tout leur poids dans la balance pour déclencher la grève, autant ils le mettaient désormais pour terminer le mouvement, mobilisant leurs militants pour l'arrêter.

Il restait que, pour les grévistes, le mouvement était victorieux. Même si toutes les revendications n'étaient pas satisfaites, le recul de Juppé allait donner un sursis d'une décennie à la remise en cause des retraites de certaines catégories de fonctionnaires. Le 16 décembre, une nouvelle manifestation de toute la fonction publique avait lieu. Malgré le retournement de la politique syndicale, les grévistes étaient satisfaits et fiers de ce qu'ils avaient obtenu.

Vingt ans après, les grèves de novembre-décembre 1995 marquent toujours la mémoire militante. Elles montrent que, lorsque les directions syndicales, y compris pour des raisons qui leur sont propres, sont vraiment décidées à mobiliser les travailleurs, ceux-ci peuvent répondre présent. Mais elles rappellent aussi que ces mêmes directions sont aussi capables d'appeler à terminer une grève sans tenir compte de l'avis des grévistes et surtout pas de leurs intérêts. Cela dit toute l'importance pour les travailleurs de se donner les moyens d'avoir eux-mêmes le contrôle de leur mouvement, l'importance des assemblées générales de grévistes et des contacts entre eux, toutes catégories et toutes entreprises confondues. Elles rappellent quelle force peut représenter la classe ouvrière lorsqu'elle se donne les moyens de faire reculer un gouvernement. Un rappel bien utile aujourd'hui.

Christian Bernac

PSA Poissy : débrayage pour le maintien des congés

Comme l'année dernière la direction du groupe PSA s'attaque aux congés des travailleurs. Elle veut avoir le maximum de contrôle sur les congés payés et même sur les jours des compteurs individuels et les congés d'ancienneté. Au niveau central, un accord signé par tous les syndicats, sauf la CGT, permet à la direction de n'accorder que deux ou trois semaines maximum l'été et de positionner des congés payés, des jours de RTT, des jours de compteurs ou des jours d'ancienneté, là où cela l'arrange.

À Poissy, l'accord proposé aux syndicats comporte trois semaines de congés en été et deux jours de RTT ou d'ancienneté utilisés au bon vouloir de la direction. La quatrième semaine de congés est à prendre à un autre moment. De très nombreux ouvriers tiennent à leurs quatre semaines d'été, pour se reposer ou pour avoir le temps de retourner au pays. D'autres préfèrent avoir trois semaines et en garder une à leur entière disposition. Mais vu le manque d'effectifs, il est évident que la direction ne les laissera pas prendre à leur gré cette quatrième semaine, particulièrement s'ils veulent l'accoler aux trois semaines d'été. Pour les congés de 2015, la configuration était la même, et des débrayages avaient permis de faire pression pour que le maximum d'ouvriers obtiennent cette quatrième semaine accolée.

Pour casser les quatre semaines de congés en été, la direction doit obtenir un vote des délégués du personnel, l'autorisant à fractionner ces congés. Récemment un DRH du groupe expliquait dans une interview qu'il faudrait supprimer cette obligation du Code du travail. Et un peu plus récemment encore, la ministre du Travail, questionnée sur la simplification du même Code, prenait la suppression de cet article en exemple !

Cette année, la colère contre cet accord est encore plus forte que l'an passé, car cela s'ajoute à tout le reste : les samedis obligatoires non payés, les suppressions de postes, les salaires bloqués, etc. De nombreux travailleurs sont allés voir les délégués du personnel ayant voté le fractionnement la dernière fois, pour leur dire qu'il n'était pas question qu'ils recommencent. Cette pression est suffisamment forte pour qu'aucun syndicat ne se soit engagé à signer l'accord, pour l'instant.

La pression est encore montée d'un cran vendredi 11 décembre, lorsque 150 ouvrières et ouvriers d'une équipe se sont mis en grève. Le montage s'est arrêté deux heures et l'emboutissage près de quatre. Les grévistes ont décidé ensemble de la conduite de leur mouvement et ont établi leurs revendications : quatre semaines pour tous ceux qui le veulent, trois semaines uniquement au volontariat, pas de vol des congés d'ancienneté ou autres. À cela ils ont ajouté l'arrêt des heures supplémentaires et samedis non payés. Ils ont demandé un nouvel accord reprenant ces revendications.

La direction a annulé la réunion des délégués du personnel qui était prévue le 14 décembre et pour l'instant elle n'a pas proposé de nouvel accord. Elle attend sans doute que la situation se calme un peu, et espère que les congés de fin d'année commençant le 18 décembre atténuent le mécontentement.

Ceux qui ont fait grève, et beaucoup d'autres au-delà, restent mobilisés car ils n'ont pas confiance dans les syndicats qui ont signé l'accord précédent sur les congés. Certains parlent déjà de reprendre les débrayages dès la rentrée de janvier.

Correspondant LO

Loi Macron : les travailleurs handicapés sont touchés

NORMANDE-ACTU.FR

Parmi tous les mauvais coups que comporte sa loi, Emmanuel Macron ne pouvait manquer d'en réserver un aux handicapés. De nouvelles possibilités sont désormais offertes aux patrons pour s'affranchir de leurs obligations vis-à-vis de cette catégorie de travailleurs.

Les entreprises de plus de vingt salariés doivent, ou plutôt devraient, employer 6 % de personnes handicapées. Elles n'en emploient en fait que la moitié, préférant payer des pénalités financières. Avec la loi Macron, les stages accomplis par des collégiens et des lycéens handicapés pourront être pris en compte jusqu'à 2 % de l'effectif. Il en sera de même des stages de « mise en situation professionnelle » dont peuvent bénéficier les demandeurs d'emploi. Et cela bien que ces stagiaires ne soient pas payés par l'employeur ni même comptés dans les effectifs de l'entreprise.

Le Medef s'en est réjoui et a déclaré que cette mesure était *« de nature à favoriser l'accès des jeunes en situation de handicap à l'entreprise »*. Quelle hypocrisie ! Si tous les jeunes ou tous les chômeurs qui ont fait un stage avaient été embauchés, cela se saurait. Avec des stages se succédant les uns aux autres, les patrons pourront simplement dire qu'ils remplissent leurs obligations et diminuer leurs pénalités sans pour autant rémunérer de travailleur handicapé.

La situation des demandeurs d'emplois handicapés est dramatique. Leur taux de chômage est aujourd'hui de 21 %, le double du reste de la population. Mais le gouvernement n'hésite pas à accroître encore leurs difficultés pour donner satisfaction aux patrons.

Daniel Mescla

Retraites : les prophéties du COR

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) prédit une diminution du niveau de vie des retraités aux alentours de 2025. Voilà qui ne risque pas d'étonner grand monde.

Le COR, mis en place en 2000 par le gouvernement socialiste d'alors, se définit comme un lieu d'études de l'état des régimes de retraite ainsi que des mesures à prendre *« pour assurer leur solidité financière »*. Il publie donc chaque année son rapport sur la situation des retraités en France.

Le 13e du nom devait être publié le 16 décembre. Il y apparaîtrait que jusqu'ici tout va de mieux en mieux pour les retraités. Cela irait mieux que pour les retraités du passé et mieux que pour les actifs du présent… Ils gagneraient plus, consommeraient plus, épargneraient plus et leur patrimoine progresserait plus vite que celui du reste de la population. Il s'agit bien sûr d'une médiane qui laisse dans l'ombre la réalité des centaines de milliers de retraités pour qui la simple subsistance est un problème quotidien. Et pourtant, dit le COR, le taux de pauvreté des retraités serait inférieur à celui de l'ensemble de la population. C'est dire le niveau de pauvreté des couches populaires…

Enfin, prédit le COR, le niveau de vie des retraités devrait baisser d'ici une dizaine d'années et devenir, en moyenne, inférieur à celui des actifs. Voilà qui n'étonnera personne puisque le nombre de chômeurs ne fait qu'augmenter, que l'âge de départ à la retraite ne fait qu'être repoussé et que les pensions de retraite ne sont même plus indexées sur l'augmentation des salaires.

Sophie Gargan

Boeing : Noël pour les actionnaires

Les profits du constructeur d'avions Boeing sont en hausse, avec plus de 4 milliards de dollars pour les neuf premiers mois de l'année. Ce trust en profite pour augmenter les dividendes trimestriels de ses actionnaires de 20 %, après les avoir augmentés de 25 % à la même époque l'an dernier.

Mais ce n'est pas le seul cadeau pour les actionnaires. Nageant dans le cash, et ne sachant plus quoi en faire, Boeing a dépensé 5,25 milliards de dollars en 2015 pour racheter ses propres actions et les détruire. C'est une pratique dont le seul but est de faire monter la valeur des actions restantes. Le PDG a débloqué par avance 14 milliards pour un gâchis du même type l'an prochain.

L. D.

La Poste

Yvelines : en grève pour des créations de tournées

Plusieurs dizaines de facteurs – une soixantaine chaque jour – dépendant de la direction de secteur de Saint-Germain-en-Laye, dans les Yvelines, sont en grève, la plupart depuis le vendredi 11 décembre, certains depuis la veille.

Issus des sites de Saint-Germain-en-Laye, Conflans-Sainte-Honorine, Chanteloup-les-Vignes, Noisy-le-Roy, ils réclament notamment le rétablissement ou la recréation de tournées de distribution. De suppression en suppression, les tournées restantes sont si longues qu'elles les obligent à des heures supplémentaires non payées.

Alors qu'ils sont censés travailler de 7 heures du matin à 13 h 10, il est courant qu'ils ne finissent le travail qu'à 14 heures, 14 h 30 voire 15 heures, comme lorsqu'ils ont eu à distribuer les courriers de propagande électorale. C'est dans ce cas d'autant plus choquant que La Poste refuse le paiement des heures supplémentaires induites, alors qu'elle-même est payée spécialement pour ce travail.

À Saint-Germain-en-Laye par exemple, les facteurs réclament la recréation de cinq tournées, alors que onze ont été supprimées le 24 octobre dernier.

Outre le rallongement des tournées et le refus de paiement des heures supplémentaires, bien d'autres choses révoltent. Les cadres poussent de plus en plus les postiers à utiliser leur voiture personnelle pour certaines livraisons de sacs, sans cadre légal et contre une indemnité dérisoire.

D'une manière générale, la dureté croissante du travail durcit aussi les relations avec ces cadres, systématiquement poussés par leur hiérarchie à forcer la main des agents. Cela se voit jusque dans l'attitude de certains depuis le début de la grève, qui mentent aux agents qui voudraient la rejoindre en leur expliquant que c'est *« interdit par la loi »*, que, *« en cas de grève illimitée, il faut tout faire dès le début ou rien »* et qu'*« on ne peut pas la rejoindre en cours de route »*.

Dans le même ordre d'idées, la direction centrale de Saint-Germain a bloqué les grévistes en dehors du centre en fermant les portes, puis les a accusés via la presse de bloquer le centre.

Mardi 15 décembre au matin, les grévistes ont répondu à ces provocations en s'imposant dans le centre pour y prendre la parole, réussissant à entraîner plusieurs postiers dans le mouvement, avant d'aller tous ensemble rendre visite à une direction centrale à Paris.

Le moral est bon, la grève continue.

Correspondant LO

Charente-Maritime : une grève spontanée et massive

Un préavis de grève avait été déposé aux plates-formes de distribution de courrier de Royan et La Rochelle pour les vendredi 11 et samedi 12 décembre, dates de distribution des plis électoraux. Mais la colère a fait démarrer la grève plus tôt que prévu dans ces deux centres, dès le jeudi 10, jour couvert par un préavis national.

La grève a été massive pendant les trois jours, à La Rochelle comme à Royan, impliquant 90 % des 85 employés de distribution de La Rochelle, nombreux aux piquets de grève comme aux manifestations dynamiques en ville.

Les plis électoraux ont été le déclencheur de la grève. Alors que les facteurs réclamaient sans succès qu'ils leur soient donnés dès le jeudi pour avoir le temps de les distribuer, ce qui était impossible jusque-là devint possible suite au préavis de grève les vendredi et samedi ! C'est ce qui les décida à démarrer la grève dès jeudi.

Mais la principale raison de la grève est le plan de restructuration, qui ferait disparaître quatre tournées de facteurs à Royan et dix à La Rochelle, avec déménagement du centre de distribution, sans compter quatre préparateurs de recommandés et deux employés de manutention, ce qui surchargerait de travail les facteurs restants. À cela s'ajoute la menace que les paquets soient distribués avec le courrier ordinaire ; les vélos des facteurs seraient alors équipés d'un coffre, avec les dangers de prise au vent qu'on imagine, dans une région particulièrement venteuse.

Le piquet de grève des facteurs de La Rochelle.

Pour distribuer les plis électoraux, la direction a dû non seulement embaucher des intérimaires et réquisitionner quatre facteurs, mais aussi mettre au courrier tous ses cadres, jusqu'à de hauts cadres venus exprès de Poitiers, dont la maladresse dans un travail qu'ils découvraient a fait bien rire les facteurs. Leurs tournées étaient d'ailleurs très réduites, un aveu que les tournées normales des facteurs sont déjà trop longues !

À la reprise du travail lundi 14 décembre, les facteurs ont obtenu huit heures payées en heures supplémentaires pour distribuer le courrier en retard – l'équivalent de la paie d'un jour de grève. La direction semble marcher sur des œufs, tant la grève a suscité l'adhésion unanime des facteurs. Ses craintes semblent justifiées et c'est tant mieux. Les facteurs restent bien décidés à défendre les emplois.

Correspondant LO

Calvados : des services empêchés de faire grève

Pour distribuer les plis électoraux des élections régionales, La Poste a décidé de ne plus compenser les agents au forfait habituel mais de comptabiliser les heures supplémentaires effectuées, ce qui a semblé beaucoup moins favorable au personnel. L'État paye 60 millions d'euros pour que La Poste remette à chaque électeur la propagande électorale, mais cette fois elle veut garder pour elle le maximum de cette somme.

Du coup, dans plusieurs services, les syndicats ont déposé des préavis de grève pour la semaine de distribution des élections. Dans le Calvados à Lisieux, Hérouville-Saint-Clair et Colombelles, des postiers ont voté la grève, mais dès lors chaque directeur de centre les a obligés à distribuer les plis électoraux, s'appuyant sur une jurisprudence du Conseil d'État disant qu'en cas de grève les activités essentielles de la nation doivent être maintenues. Cela s'appelle une désignation. *« On ne se croyait pas si importants »*, disaient souvent les grévistes.

La Poste n'a rien retiré de son projet : elle passe en force et casse la grève... pour le moment. Car beaucoup de postiers ont conclu qu'il faudra bien passer outre à ces procédures, la prochaine fois que La Poste voudra faire travailler plus son personnel sans rien lui payer pour cela. Cela se posera forcément rapidement.

Correspondant LO

CAF de Mondeville : centre socioculturel en danger

Une nouvelle fois les syndicats et le personnel de la Caisse d'allocations familiales du Calvados ont appelé à la mobilisation pour sauver le centre socioculturel situé sur la commune de Mondeville, en banlieue de Caen, et dont la CAF veut se débarrasser.

Jusqu'ici, la direction de la CAF avait laissé la possibilité à la mairie de Mondeville de reprendre le financement des activités et du personnel, au fur et à mesure du départ de ses salariés. Aujourd'hui, elle veut vendre les locaux et accélérer le transfert des activités vers la mairie dès 2018. C'est d'autant plus scandaleux dans une commune populaire, où la population a besoin de services sociaux.

Plus de 150 personnes ont tenu à montrer leur solidarité avec le centre en venant soutenir la mobilisation du personnel. Sont venus aussi des salariés d'autres structures, centres socioculturels, haltes-garderies, menacées dans le département.

Correspondant LO

SNCF : encore des suppressions d'emplois

Confirmant son triste rang de leader en termes de suppressions d'emplois, la SNCF vient à nouveau d'annoncer la suppression de 1 400 postes nets en 2016. Mais le non-remplacement de tous les départs en retraite se traduit en fait par des suppressions encore plus importantes en termes d'emplois réels.

LO

Une assemblée de cheminots.

Il est difficile de savoir précisément quel est le véritable niveau des pertes d'emplois, tant la communication de la SNCF est floue à cet égard. La CGT a par exemple noté qu'entre les élections professionnelles de mars 2014 et celles de novembre 2015, le nombre de cheminots inscrits sur les listes électorales a chuté de 6 658.

La suppression d'emplois est une obsession dans tous les secteurs et à tous les étages de la hiérarchie. Au mépris de la sécurité des usagers et des cheminots, la SNCF ferme ou vide des gares et supprime les guichets. À bord des trains, elle généralise les équipements à agent seul. Dans les gares et ateliers, elle multiplie la polyvalence. En clair, elle renforce l'exploitation des travailleurs pour supprimer ici ou là quelques postes supplémentaires. Enfin, le recours à la sous-traitance et à l'intérim s'accélère.

Évidemment, la communication officielle de la SNCF est souvent prise à contrepied. Après les attentats du 13 novembre, Pepy, le président de la SNCF, a eu le culot de se prononcer pour que des agents SNCF soient armés à bord des trains. Mais il s'est bien gardé de rappeler sa volonté de supprimer l'accompagnement à bord, pour des raisons de rentabilité. C'est dire combien il se moque de la sécurité.

Lors de la COP 21, la SNCF paradait parmi les ardents défenseurs du climat. Mais au même moment sa filiale Ouibus met des centaines d'autocars sur les routes afin d'accélérer la fermeture de milliers de voies ferrées jugées non rentables. Tant pis pour les temps de parcours doublés, tant pis pour la pollution, l'avenir du dividende net préoccupe plus Pepy que celui de la planète.

Au quotidien, les suppressions d'emplois provoquent un réel mécontentement parmi les cheminots, qui voient les conditions de travail se dégrader. C'est un tout autre climat qui pourrait bien se réchauffer sur le terrain social.

Christian Bernac

RATP – la Villette : une bouffée d'oxygène

Au centre RATP de Paris-la Villette, environ 120 personnes, dont 70 ouvriers, travaillent de nuit à la maintenance des voies du métro, avec des conditions de travail qui se dégradent depuis des années. Mais, dans la nuit du 8 au 9 décembre, la direction a mis le feu aux poudres.

À la prise de poste, les ouvriers ont appris la demande de révocation d'un tout jeune collègue. Alors qu'ils demandaient des explications, le responsable leur a répondu qu'il n'était pas au courant, espérant que cela s'arrêterait là. Mais les agents en ont décidé autrement.

Ils se sont tous rassemblés dans une salle afin de discuter des moyens de réagir. Il en est ressorti qu'il ne s'agissait pas juste de sauver leur collègue, mais bien plus généralement de s'opposer à la politique de la direction. En effet celle-ci multiplie les pressions : rapports, convocations suite aux arrêts maladie, contrôles médicaux, menaces sur l'avancement… Face à cela, les travailleurs ont voté à l'unanimité de « poser le sac », conscients que c'est la seule manière de se faire entendre. Ils réclamaient non seulement l'annulation immédiate de la demande de révocation de leur collègue, mais aussi l'arrêt des pressions de l'encadrement.

Comme la direction du site prétextait qu'elle n'était pas apte à répondre, les travailleurs ont exigé la venue d'un haut responsable. Il était hors de question pour eux de reprendre le travail sans une réponse immédiate. La deuxième nuit de grève, le haut responsable en question a dû venir s'expliquer au milieu de l'assemblée des grévistes. Ses belles paroles sur le dialogue social n'ont ébranlé personne, mais ont suscité l'indignation. Surpris par la détermination des travailleurs, le directeur a fini par céder à toutes les revendications et même davantage, puisque les jours de grève sont payés.

Fiers d'avoir fait plier la direction, les ouvriers ont repris le travail en se promettant de rester vigilants. C'est collectivement qu'ils ont pu s'imposer face à un encadrement qui avait perdu l'habitude qu'on lui résiste.

Correspondant LO

Orange : une négligence criminelle

Mercredi 9 décembre, un procès s'est tenu à Aix-en-Provence contre le groupe Orange pour la chute mortelle d'un technicien. Lors d'une intervention sur un poteau à Peyrolles-en-Provence, le technicien de France télécom Jean-Claude Lachaux était tombé. Il était mort à l'hôpital moins d'un mois plus tard, le 22 décembre 2011.

Pourtant, la victime n'avait eu de cesse de demander la nacelle et il n'avait utilisé ce qu'il avait, c'est-à-dire une échelle PFE, dite plate-forme échelle, que sur ordre de son supérieur. Cette échelle fabriquée spécialement pour Orange avait un avantage considérable, un homme seul pouvait la mettre en place et y travailler, mais elle n'était pas fiable. D'ailleurs l'inspection du travail a rappelé devant le tribunal qu'Orange avait été alerté à plusieurs reprises sur la dangerosité de ce matériel.

Cette économie du travail d'un agent se chiffrait, d'après les syndicats, à vingt millions d'euros par an. Pour Orange, le choix était donc nécessaire. Il a fallu la mort de Jean-Claude Lachaux et les interventions des syndicats pour que quelques milliers d'échelles de ce type soient retirées de l'équipement des techniciens d'Orange.

Lors du précédent procès en mai 2015, le directeur d'Orange PACA ne s'était pas rendu à la convocation du tribunal en arguant une réunion importante. Le procès fut donc reporté. Ce 9 décembre, la direction d'Orange a maintenant prétendu que le salarié décédé avait agi de son propre chef en utilisant l'échelle au lieu de la nacelle.

Sa fille, qui en avait longuement parlé avec lui, a déclaré : *« Une semaine avant, il avait déjà refusé cette intervention pour manquement de nacelle. »* Son chef lui aurait alors dit *« qu'il s'agissait de la troisième intervention sur le même site et que, pour l'image de l'entreprise, il se DEVAIT de ne partir qu'une fois le travail accompli »*.

« Mon père l'a fait. Durant l'ascension de la PFE et au moment d'arrimer la corde, l'échelle a vrillé, est tombée et mon père s'est écrasé sur les pierres après une chute de plus de 3 mètres », a-t-elle poursuivi.

Le dirigeant d'Orange ne manque pas de cynisme en faisant reporter la faute sur le salarié, surtout quand il déclare et souligne *« que la sécurité est au cœur de ses préoccupations et que* (la direction) *s'emploie au quotidien à respecter scrupuleusement les exigences réglementaires en matière de sécurité de ses équipes »*. Que n'a-t-il appliqué ces belles paroles avant l'accident qui a coûté la vie à un technicien !

Correspondant LO

Banques : les découverts rapportent

Précarité, chômage et bas salaires, le niveau de vie n'en finit pas de chuter, et boucler les fins de mois devient mission impossible pour un nombre toujours plus grand de travailleurs. C'est ce que montre l'explosion, ces dernières années, des découverts bancaires. Le quart de la population y a maintenant recours de façon régulière et le total de ces découverts s'approche de 8 milliards d'euros.

Remplaçant en partie les crédits dits revolving, cette forme d'endettement coûte cher aux usagers en agios et rapporte beaucoup aux banques. Et lorsque le découvert autorisé est dépassé, c'est à un véritable racket que se livrent les banquiers, en facturant des agios bien plus élevés : 20 % à la Bred, à la Caisse d'épargne ou au Crédit mutuel d'Île-de-France par exemple. Sans compter d'autres mesquineries qui leur rapportent, comme le fait de facturer 12 euros la lettre informant le client que son découvert autorisé a été dépassé.

De cette manière, les banques peuvent s'engraisser sur le dos de ceux qui ne parviennent pas à boucler les fins de mois.

Antoine Ferrer

Safety-Prod – Fondettes : « nos emplois avant leurs dividendes »

Depuis plusieurs semaines, les travailleurs de Safety s'opposent au projet de fermeture de l'une des deux entreprises (45 salariés pour celle qui est menacée et 141 pour l'autre), voisines sur la commune de Fondettes, en Indre-et-Loire. Les licenciements sont programmés par le groupe Sandvik, multinationale suédoise et leader mondial des outils coupants pour l'industrie.

Le rassemblement du 8 décembre.

Depuis deux semaines, les débrayages se succèdent dans les deux usines et les nombreuses banderoles qui dénoncent les licenciements, tournant en dérision la communication du groupe Sandvik, sont maintenant installées en permanence sur le gril-lage de l'usine B, celle qui produit les corps d'outils et que la direction a prévu de fermer au 1er février. Les multiples autocollants et la banderole *« Non aux licenciements – Nos emplois avant leurs dividendes »* rappellent que le groupe Sandvik, dont Safety-Prod est une filiale à 100 %, a distribué ces deux dernières années près de 80 % des bénéfices nets aux actionnaires.

La deuxième réunion du comité d'entreprise examinant les procédures de licenciements, mardi 8 décembre, a été l'occasion d'une mobilisation plus massive. Il s'agissait de stopper la production en débrayant plusieurs heures afin d'accueillir chaleureusement les nombreuses délégations d'entreprises venues à l'appel de l'UD CGT d'Indre-et-Loire. La présence de communaux de Tours, de la CNAV, des entreprises voisines de métallurgie (SKF, TLD, SES, Invacare), de l'APF, de Sanofi, mais aussi de la santé, de La Poste, de cheminots… a été une réussite !

Ce rassemblement des militants locaux avec les travailleurs de Safety a été aussi l'occasion de dénoncer les financements publics aux groupes capitalistes, illustrés ici par la création du Ceroc, un centre de recherche sur les outils coupants qui jouxte l'usine B, construit en 2005 sous les auspices et avec les financements de la région Centre à hauteur de 5,5 millions et qui devait pérenniser l'emploi à Safety, comme disaient alors en chœur patrons et élus.

La dénonciation des 45 licenciements s'accompagne aussi de l'exigence d'un maximum de reclassements sur l'usine A, l'autre usine du site qui fabrique des plaquettes d'outils de coupe. Elle se trouve depuis des années en sous-effectif, ce qui se traduit par des semaines de 40 heures. Mais les patrons n'envisagent de reclassements à l'usine A que s'ils font suite à des départs volontaires. En fait, ils veulent réduire tout simplement l'effectif de 24 %, en passant de 186 salariés à seulement 140.

Dans les différentes assemblées organisées par les délégués à la suite des réunions avec la direction, le ton monte et l'idée d'un blocage de l'usine de production de plaquettes est discutée dans les deux usines. En tout cas, la réussite du rassemblement du 8 décembre a renforcé la détermination des travailleurs de Safety et ils comptent bien refaire parler d'eux prochainement pour arriver à faire reculer leurs patrons.

Correspondant LO

Hôpital de la Croix-Rousse : à la recherche de clients au portefeuille bien garni

La direction des Hospices civils de Lyon commence à mettre en place de nouveaux services de conciergerie, gérés par une entreprise privée, Happytal, afin *« d'améliorer l'accueil des patients »* et pour *« plus de confort »*. L'hôpital de la Croix-Rousse est le premier établissement des HCL à mettre en place ces services.

Il s'agit de toute une série de prestations proposées aux malades, payantes évidemment, allant du coiffeur au pédicure, à la livraison de repas plaisir et autres douceurs, et même à la garde ou la promenade de leur toutou.

Tous les malades voulant une chambre seule passeront par Happytal, installé directement dans les bureaux des admissions, et se verront offrir une carte service de 15 à 45 euros suivant la durée de leur séjour. En même temps, le forfait chambre seule passe de 64 à 74 euros, soit 10 euros d'augmentation d'un coup.

La direction ouvre ces services également au personnel, en prétendant faciliter son quotidien pour atténuer la difficulté de ses horaires irréguliers. Quelle sollicitude : il pourrait ainsi commander pressing, cordonnier, plateau repas, garde d'enfants.

Avec ce système privé, l'hôpital veut attirer des clients ayant les moyens. C'est l'égalité d'accueil entre patients qui est bafouée, avec la loi du marché capitaliste appliquée à la santé : il s'agit de vendre des prestations aux clients au portefeuille bien garni.

Proposer de tels services payants est pour le moins indécent, au moment où l'hôpital est de moins en moins capable de soigner correctement les malades, avec un personnel à la limite de l'épuisement.

Correspondant LO

Clinique du Pont-de-Chaumes : après 51 jours de grève

Après 51 jours de grève, les 130 salariés de la clinique du Pont-de-Chaumes, à Montauban, ont repris le travail. Depuis le début, les grévistes sont restés solidaires. Ils ont tenu malgré toutes les tentatives d'intimidation et les pressions de la direction de la clinique, et ont repris le travail ensemble.

La grève avait démarré pour de meilleures conditions de travail face au manque de personnel et de moyens matériels, et pour une augmentation des salaires. Et si la détermination était forte, c'est que la colère était grande face au mépris de la direction comme de certains médecins.

Durant tout leur mouvement, les grévistes sont intervenus avec dynamisme pour le faire connaître. Après avoir participé à Toulouse au rassemblement de solidarité avec les travailleurs d'Air France, ils ont envahi l'ARS (l'Agence régionale de santé) de Toulouse. Ils ont également visité le QG de campagne de Delga, la candidate socialiste aux régionales.

Dès la première semaine de grève, la direction annonçait la prévision d'une réduction des effectifs de 20 % pour 2016. Comme le faisaient remarquer les grévistes, cela correspondait approximativement au nombre de salariés en grève.

Lors de la deuxième semaine, face au blocage organisé par les grévistes à l'entrée de la clinique, le directeur est venu en personne, muni de tenailles, pour couper plusieurs mètres de grillage sur le parking.

Au bout de 41 jours de grève, cinq salariées ont entamé une grève de la faim, s'installant dans le hall d'entrée de la clinique. La direction, sous prétexte de vigipirate, a refusé d'éteindre les lumières dans le hall. Mais cette décision, ainsi que celle de recruter des vigiles pendant le conflit, démontrait que c'était plutôt le plan vigi-gréviste que la direction mettait en œuvre.

Lors de chaque entrevue, la direction, aidée en cela par le médiateur, a tout fait pour faire traîner en longueur les discussions et les négociations, tout en assignant 19 grévistes au tribunal.

Les travailleurs ont finalement obtenu que le tiers des jours de grève soit payé. Un autre tiers sera récupérable. Ils ont obtenu l'attribution de binômes supplémentaires aide-soignante/infirmière jour et nuit, l'annulation de la restructuration en cours, des jours supplémentaires pour enfant malade et une prime exceptionnelle, moitié en fin d'année, moitié au mois de juin.

Mais, comme le dit une gréviste, *« ce que nous avons surtout obtenu, et personne ne pourra jamais nous l'enlever, malgré toutes les menaces des médecins, les intimidations, les fiches de paie à 2,99 euros, c'est d'avoir fait respecter notre dignité. Et c'est comme cela que nous sommes rentrées au travail ce lundi 14 décembre : dignes, fières, et la tête haute ! »*

Correspondant LO

ID Logistics – Lisses : non aux cadences infernales

Dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 décembre, les 200 travailleurs du dépôt d'ID Logistics installé à Lisses, dans l'Essonne, se sont mis en grève. Ce site est caractéristique des nombreux entrepôts qui se succèdent le long de la nationale 104, la Francilienne. Il regroupe des travailleurs liés à l'activité logistique : caristes, préparateurs de commande, manutentionnaires, contrôleurs…

Les grévistes contestent au patron le nouveau quota de production qu'il voudrait imposer et dont dépend la prime de rendement. Grâce à cette prime, les salaires sont aujourd'hui au-dessus du smic. Mais si demain les quotas de production augmentaient de plus de 15 %, comme le veut le patron, un niveau de production difficile si ce n'est impossible à atteindre, la prime de rendement s'en ressentirait et c'est le salaire qui baisserait.

Lorsque le patron a annoncé le nouveau quota, les travailleurs ont pris la mesure pour ce qu'elle était : une véritable provocation qui entraînerait des cadences de travail intenses. Les accidents de travail sont fréquents dans cette entreprise, et parfois graves. Le patron, Éric Hemar, qui fit ses classes en tant que conseiller auprès d'un ministre de droite des Transports, dirige son entreprise avec l'assurance que la main-d'œuvre bon marché et corvéable ne va pas se raréfier. Parmi le personnel de production il y a 60 % d'intérimaires.

Le patron, sachant que le quota était inapplicable, avait prévu la grève. Il avait durant la nuit placé des employés roulants d'ID Logistics dans des hôtels alentour, en les préparant au remplacement des travailleurs du site. Mais les grévistes ont su convaincre leurs collègues de ne pas les remplacer. Cela n'a pas été la seule intimidation à laquelle ils ont dû répondre : il y a eu l'intervention d'un huissier de justice et la convocation en référé de plusieurs dizaines de grévistes pris au hasard. Le patron a cru que la fin de la grève par expulsion des grévistes se ferait automatiquement. Dans un climat propice à la défense du droit patronal, il n'a pas mesuré le degré de résistance des travailleurs.

Le référé perdu a été une première victoire des grévistes qui, au bout d'une semaine de mobilisation, ont su se faire respecter. Cette pression, ils devront encore la maintenir face à un patron qui mise sur le pourrissement du conflit en refusant toute négociation.

Correspondant LO

ESSONEINFO.FR

Seita – Riom : en grève pour les salaires

Depuis lundi 7 décembre, les ouvriers de la Seita Groupe Imperial Tobacco, de Riom dans le Puy-de-Dôme, observent chaque jour des arrêts de travail pour obtenir 150 euros de plus pour tous. Dans les équipes du matin et du soir, chacun s'arrête entre une heure et cinq heures et se groupe à l'entrée, où il y a toujours du monde.

Les camions qui arrivent de Pologne, d'Allemagne ou d'Espagne ne peuvent pas entrer pour prendre les palettes de paquets de cigarettes. Les chauffeurs sont invités à la table des grévistes, qui ont installé un barbecue avec merguez, café et croissants, tout le monde ayant mis son euro dans la cagnotte collective. Cela entretient l'ambiance et les discussions par petits groupes. Ceux de l'équipe de nuit sont également là, en renfort dans la journée, et les caristes en grève empêchent tout chargement. La direction n'a pas osé jusqu'ici faire rentrer les camions de force, les grévistes l'ayant avertie que dans ce cas aucun camion ne pourrait repartir.

C'est l'annonce d'une augmentation dérisoire de 0,7 % qui a mis les travailleurs en colère, alors que les bénéfices du groupe explosent. Ainsi en 2014 ils étaient de 146 millions d'euros, en 2015 de 295 millions, et en prévisionnel pour 2016 de 387 millions, et ceci uniquement pour la Seita France. Imperial Tobacco groupe engrange quant à lui 1,7 milliard d'euros de bénéfices de septembre à octobre 2015 ! Les actionnaires ont été augmentés de 10 %.

D'autre part, il est prévu la mise en place des paquets « neutres ». Les groupes capitalistes du tabac font pression pour faire repousser l'application de cette mesure. En attendant, les salariés sont avertis qu'on va exiger d'eux de travailler plus afin de constituer des stocks de paquets actuels, que les détaillants pourront vendre pendant longtemps. La direction veut mettre en place l'OEP (Opérationnel excellence production), c'est-à-dire une organisation du travail qui vise à augmenter la charge de travail à tous les niveaux. Les raisons de se battre ne manquent donc pas et les grévistes sont décidés à prolonger leur mouvement.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	*Lutte ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) Dépôt légal décembre 2015.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin - Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Migrants : l'Europe des contrôles et des barbelés

Le 15 décembre, la Commission de Bruxelles a mis à l'ordre du jour la réforme de Frontex, une force d'intervention européenne pour la surveillance des frontières extérieures de l'Union.

L'EXPRESS.FR

Murs et barbelés en Slovénie.

Il y a dix ans, les gouvernements européens ont créé Frontex pour contrôler les entrées dans l'Union européenne. Leur propagande affirmait également que cela permettrait de sauver des vies humaines, celles des immigrés clandestins victimes des passeurs.

En 2015, plus d'un million et demi de migrants ont passé les frontières de l'Europe et des milliers sont morts en mer. L'afflux considérable de populations fuyant la guerre et la misère dans tout le Moyen-Orient, et au-delà, a démontré l'impuissance des gouvernements européens qui s'acharnent à transformer l'Europe en forteresse.

Selon le projet, il s'agirait de renforcer les effectifs de la nouvelle force d'intervention, qui compterait 1 000 agents permanents au lieu de 400 et 1 500 réservistes, des gardes-frontières et gardes-côtes nationaux mobilisables en deux ou trois jours. Cette mobilisation serait obligatoire pour les États concernés. Il serait question également de mettre encore plus à contribution les moyens techniques, comme les fichiers informatiques, pour mieux trier, ficher et renvoyer ces *« migrants qui bougent d'un État à l'autre plus vite que les procédures »*, comme le déplore un diplomate. La nouvelle Frontex pourrait renvoyer directement les déboutés du droit d'asile. Bref, la Commission européenne propose d'investir… pour améliorer les remparts antipauvres.

À défaut de renvoyer immédiatement les migrants d'où ils viennent, les gouvernements des pays européens les plus riches veulent les cantonner aux limites de l'Europe. On y trouve, en particulier au sud, des pays plus pauvres et dépassés par la tâche, comme la Grèce, à qui les dirigeants européens ont ainsi récemment imposé de créer des centres d'enregistrement et de tri entre les « bons migrants » qui pourraient avoir droit à l'asile politique et les autres, les migrants « économiques », qu'il faudrait refouler.

L'espace européen de « libre circulation », selon les accords de Schengen, existe toujours officiellement. Mais en réalité les frontières n'ont jamais été aussi présentes. De la Pologne à l'Allemagne, de l'Allemagne à la France, de la France à l'Italie ou à l'Angleterre, d'un bout à l'autre de l'Europe des trains ou des camions sont contrôlés quand ils passent les frontières et la police en fait descendre les réfugiés. La Grèce a construit un mur face à la Turquie ; la Hongrie a le sien. Dans les Balkans, la Serbie, la Croatie, la Slovénie bloquent régulièrement l'entrée des migrants. La Macédoine a fermé sa frontière, ne laissant passer qu'un tout petit contingent d'émigrés syriens. Les autres réfugiés, épuisés et ulcérés, ont été récupérés par la police grecque et sont promis à l'expulsion.

Le nouveau dispositif proposé augmentera peut-être le nombre de gendarmes de l'Europe. Mais rien n'empêchera personne de fuir les persécutions et la misère créées par l'exploitation et par les guerres qu'entretiennent les grandes puissances. Cela ne fera qu'augmenter le nombre de victimes d'un système acharné à se débarrasser des pauvres.

Sylvie Maréchal

Pologne : Satan est dans l'opposition

Dimanche 13 décembre, à Varsovie, un prêtre en grand uniforme accompagné de porteurs de bannières a récité la prière d'exorcisme devant le siège du grand quotidien *Gazeta Wyborcza*, issu de la dissidence et lié, dans le passé, à Solidarnosc. Loin d'être un gag, cette manifestation était organisée par le parti au pouvoir pour tenter d'intimider un journal d'opposition.

L'exorcisme n'est pas seulement un souvenir du Moyen Âge et l'occasion de faire des films, c'est une fonction officielle de l'Église catholique. Le protocole en a été mis au goût du jour en 1998, approuvé et certifié par Jean-Paul II en personne. Chaque évêque dispose du mode d'emploi et du personnel qualifié, partout dans le monde. La Pologne, où le poids de l'Église est considérable et étouffant, bénéficie même d'un institut entièrement voué à cette pratique, utilisée désormais à nouveau comme moyen de gouvernement. L'histoire va à l'envers !

Mais, aussi réactionnaire, dévot, prêt à toutes les simagrées que soit le PiS, le parti au pouvoir, il connaît le peu d'efficacité des simples prières. Aussi frappe-t-il également le journal au portefeuille en le privant de publicité et en annulant les abonnements des administrations.

Si cela ne suffit pas, que fera-t-il ? Il faut se méfier car, chez les fous de Dieu, le bûcher suit toujours de près l'eau bénite.

Paul Galois

Écoles d'Aubervilliers : entre émotion et colère

Lundi 14 décembre a eu lieu à l'école maternelle Jean-Perrin, à Aubervilliers, ce qui s'est révélé être, en fin d'après-midi, la fausse agression d'un enseignant. Celui-ci avait tout d'abord expliqué avoir été agressé le matin dans sa classe au nom de Daech, avant de se rétracter en fin de journée.

Si l'école maternelle a été fermée durant la journée, il a été demandé aux deux écoles élémentaires mitoyennes (Langevin et Joliot-Curie) de rester ouvertes et d'accueillir les élèves.

Touchés par l'émotion et pour marquer leur solidarité envers le collègue, sans savoir qu'il s'agissait d'un délire, les enseignants décidèrent de se réunir et, contre l'avis de leur hiérarchie, proposèrent aux parents de garder leurs enfants chez eux l'après-midi.

Ils se sont alors réunis pour discuter de la situation. Il est révélateur que très rapidement la colère a pris le pas sur l'aspect affectif. La discussion entre les 25 enseignants présents ne s'est pas orientée vers la demande de moyens de sécurité ou policiers dans le quartier. Non, tout cela, c'était plutôt la goutte d'eau qui faisait déborder le vase, le ras-le-bol de travailler dans des locaux en ruines, dans des conditions lamentables.

« Il ne faut plus accepter de travailler comme cela », disait un collègue. Un autre ajoutait : *« On a les effectifs d'un collège avec près de mille enfants et des conditions d'accueil dérisoires : un seul gardien ! »* Un autre encore s'indignait : *« Vu la situation sociale du quartier et les besoins qu'il réclame, on n'a pas les moyens de travailler. »* Les événements du matin n'étaient plus au centre des discussions. Si, d'un côté, tout le monde avait voulu montrer sa solidarité, à présent la colère se fixait sur des questions beaucoup plus larges et correspondant aux conditions de travail que tous trouvaient inacceptables.

Jusqu'au soir et le lendemain encore, les enseignants étaient contents et fiers de s'être organisés ainsi, d'avoir su prendre les choses en main, dans le sens de ce qui paraissait être le plus légitime pour tous, enseignants, enfants et parents.

Correspondant LO

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est à eux que nous faisons appel pour verser à notre souscription.

Merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière.

En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18.

Merci d'indiquer lisiblement **vos nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an et par personne, et **à condition qu'ils soient versés par chèque**, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Lutte ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576